



TRANSMISSION DES FLUCTUATIONS ET CALCUL DES PRIX DE PARITE DU RIZ ET
DU MAÏS A L'IMPORTATION EN COTE D'IVOIRE

Janvier 2010

M. KOUABLE NOEL
(SIM-OCPV-RCI)

Avant- Propos

Ces contributions sur la «Transmission de la hausse des prix alimentaires et les prix de parité des produits alimentaires en Afrique de l'Ouest » ont été réalisées par les responsables des systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) du Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal, à qui nous adressons nos sincères remerciements. Nous tenons également à remercier «la Fondation Syngenta pour une agriculture durable » pour avoir supporté financièrement cette initiative. Puissent les résultats de cette analyse aider aux prises de décisions pertinentes et appropriées pour le bien être des populations rurales et pour le développement économique et social de la sous-région Ouest-Africaine.

Toutes erreurs d'interprétation ou de fait dans cette contribution n'incombent qu'aux auteurs du présent document.

TABLE DES MATIERES

I – INTRODUCTION	7
A – Méthodologie	7
B – Statistiques	8
b-1 Le riz	9
<i>b-1-1 Zones de productions, la production nationale,</i> <i>consommation, importations, exportations, surplus/déficit</i>	9
<i>b-1-2 Statistiques de prix</i>	13
b-2 Le maïs	16
<i>b-2-1 Zones de productions, la production nationale,</i> <i>consommation, importations, exportations, surplus/déficit</i>	16
<i>b-2-2 Statistiques de prix</i>	17
b-3 La banane plantain	18
<i>b-3-1 Zones de productions, la production nationale,</i> <i>consommation, importations, exportations, surplus/déficit</i>	18
<i>b-3-2 Statistiques de prix</i>	19
b-4 Le Mil	20
<i>b-4-1 Zones de productions, la production nationale,</i> <i>consommation, importations, exportations, surplus/déficit</i>	20
<i>b-4-2 Statistiques de prix</i>	21
 C- Présentation des politiques commerciales tarifaires et non-tarifaires	 21
c-1 Politique commerciale.....	22
c-2 Réponse de l'Etat face à la situation de flambée de prix ;.....	22
 D- Brève revue de la littérature sur la hausse de prix internationaux	 23
 II- Transmission des fluctuations de prix dans la capitale	 25
2-1 Le riz	25
2-1-1 le prix international du riz par rapport au prix du riz importé à la consommation	25
2-1-2 le prix du riz importé par rapport au prix du riz local à la Consommation	26
2-1-3 le prix du riz local à la consommation par rapport au prix du riz local au producteur dans les zones rurales	28
2-1-4 le prix du riz importé par rapport au prix de la banane plantain à la consommation	29
2-1-5 le prix du riz importé par rapport au prix du mil	31
2-2 Le maïs	32
2-2-1 le prix du maïs local à la consommation par rapport au prix du riz local au producteur dans les zones rurales	32
 III- Calcul du prix de parité	 34
3-1 le riz	34
3-1-1 Prix de parité du riz à l'importation rendu à la capitale	34
3-1-2 Prix du riz localement produit du lieu de production à la capitale	36
3-2 le maïs	37
3-2-1 Prix du maïs localement produit du lieu de production à la capitale.....	37
 IV Evaluation de la compétitivité	 39
 V Conclusions	 40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution annuelle des déficits

Tableau 2 : Opération portant sur 120 tonnes de riz importé de grande consommation au mois de juillet 2009

Tableau 3 : Récapitulatif des niveaux de marges brute sur vente de riz importé de grande consommation

Tableau 4: Vente directe portant sur le riz importé de grande consommation

Tableau 5: Opération riz local blanchi Guibéroua-Abidjan

Tableau 6: Récapitulatif des niveaux de marges brutes réalisées sur les marchés

Tableau 7: Vente directe portant sur le riz local blanchi (RLB)

Tableau 8: Opération maïs local Divo-Abidjan

Tableau 9: Récapitulatif des niveaux de marges brutes

Tableau 7: Vente directe portant sur le riz local maïs (RLB)

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Evolution de la production du paddy
Figure 2 : Production nationale, importations et besoins en riz local blanchi
Figure 3 : Evolution du déficit en riz
Figure 4 : Importations de riz en 2008 (en tonnes)
Figure 5 : Répartition par catégorie de riz
Figure 6 : Répartition par pays d'origine
Figure 7 : Destinations par catégorie de riz importe en 2008 (%)
Figure 8 : Evolution des prix à la consommation déflatés du riz local blanchi
Figure 9 : Evolution des prix à la consommation du riz importé de grande consommation
Figure 10 : Evolution du niveau d'application du prix protocole du riz importé de grande Consommation
Figure 11 : Comparaison des prix du riz importé de grande consommation et du riz local
Figure 12 : Evolution de la production nationale, de la superficie et du rendement du maïs
Figure 13 : Evolution de la production nationale, des importations et des besoins en maïs
Figure 14 : Evolution des prix à la consommation du maïs
Figure 15 : Evolution de la production nationale, de la superficie et du rendement de la banane plantain
Figure 16 : Evolution de la production nationale, des importations et des besoins en banane plantain
Figure 17 : Evolution des prix à la consommation de la banane plantain
Figure 18 : Evolution de la production nationale, de la superficie et du rendement du mil
Figure 19 : Evolution de la production nationale, des importations et des besoins en mil
Figure 20 : Evolution des prix à la consommation du mil
Figure 21 : Evolution du prix international du riz vs. prix du riz importé à la consommation à Abidjan Adjamé, 2000-2003
Figure 22 : Evolution du prix international du riz vs. prix du riz importé à la consommation à Abidjan-Adjamé, 2003-2008 (ajusté pour l'inflation)
Figure 23 : Evolution du prix du riz importé vs. prix du riz local à la consommation, 2000-2003
Figure 24 : Evolution du prix du riz importé vs. prix du riz local à la consommation, 2003-2008
Figure 25 : Evolution du prix à la consommation du riz local blanchi vs. prix au producteur du riz local blanchi, 2002-2003
Figure 26 : Evolution du prix à la consommation du riz local blanchi vs. prix au producteur du riz local blanchi, 2003-2008
Figure 27 : Evolution du prix à la consommation du riz importé de grande consommation vs. prix à la consommation de la banane plantain, 2000-2003
Figure 28 : Evolution du prix à la consommation du riz importé de grande consommation vs. prix à la consommation de la banane plantain, 2003-2008
Figure 29 : Evolution du prix à la consommation du riz importé de grande consommation vs. prix à la consommation du mil, 2000-2003
Figure 30 : Evolution du prix à la consommation du riz importé de grande consommation vs. prix à la consommation du mil, 2003-2008

SIGLES ET ABREVIATIONS

DSDI	: Direction de la Statistique, de la Documentation et de l'Information
MINAGRI	: Ministère de l'Agriculture
RLB	: Riz local blanchi
RIGC	: Riz importé de grande consommation
UE	: Union Européenne
BP	: Banane plantain
PC /RIGC	: Prix à la consommation du riz importé de grande consommation
PPr/RLB	: Prix au producteur du riz local blanchi
DCPE	: Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique
PNR	: Projet National Riz
OCPV	: Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers

INTRODUCTION

1- Objet de l'étude

Le présent rapport résulte de l'exécution du contrat de consultance signé entre l'Université de l'Etat du Michigan (MSU) représenté par Monsieur John M. Staatz, Principal Investigator (SRAI), le PROMISAM représenté par Docteur Niama Nango Dembélé, Mali Country Director (Food Security Research Program (MSU), et Monsieur KOUABLE Bi Bah Noël, Consultant Expert.

L'objet principal de l'étude est de mesurer le niveau de l'influence exercé par la récente flambée des cours mondiaux du riz et maïs, sur les prix des produits locaux (riz et maïs); également d'apprécier comment la compétitivité de ces produits locaux a été affectée par cette hausse es prix en Afrique de l'Ouest.

En outre, les résultats attendus de cette étude devront servir à informer les décideurs et acteurs que sont les producteurs et commerçants, sur l'efficacité de la transmission de prix entre le marché mondial, régional et national (domestique). Il s'agit également de mesurer la compétitivité des produits locaux vis-à-vis des produits importés en pareille circonstance

2- Le plan de l'Etude

Il s'articule autour de points essentiels :

- Quelques statistiques sur les zones de productions, la production nationale de riz, de maïs, du mil, consommation, importations, exportations, surplus/déficit.
- La transmission des prix ;
- Le calcul des prix de parité ;
- L'évaluation de la compétitivité
- Enfin la conclusion

A- METHODOLOGIE

Elle a consisté à recueillir les informations auprès de:

- Les structures étatiques ayant à charge de conduire les activités relatives à l'amélioration de la commercialisation (SIM-OCPV) pour la série des prix ;
- la Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Information du Ministère de l'Agriculture, pour les données des productions vivrières par région ;
- Les Statistiques Douanières ;
- Les importateurs de riz .
- le syndicat des transporteurs ;
- les prestataires de service tels que les charretiers (communément appelés « pousse-pousse »)
- La consultation de différents sites web pour nous imprégner des effets de la flambée des prix des produits alimentaires;
- Les sociétés de Transit ;
- Etc.

Pour ce qui est du taux du dollar et du prix international du riz, nous avons utilisé les mêmes données utilisées lors de l'Atelier Régional Méthodologique sur les Prix de Parité à l'Importation du Riz et du Maïs en Afrique de l'Ouest tenu à Bamako les 17-18 juin 2009. Nous nous sommes dit que le taux du dollar et le prix international restent les mêmes quel que soit le pays où l'on se trouve, dans la sous-région.

B- STATISTIQUES

Le territoire ivoirien comprend trois principales zones écologiques. Il s'agit de :

- la forêt dense humide dans le sud ou zone guinéenne ;
- la mosaïque forêt-savane ou zone de transition dans le Centre ou zone soudano-guinéenne;
- la savane humide dans le Nord ou zone soudanienne.

A chaque entité correspond une vocation agricole. Cependant, notre étude a retenu la répartition des productions agricoles par région administrative.

Sur le plan administratif, la Côte d'Ivoire est divisée en 19 régions

Les régions administratives de la Côte d'Ivoire



Source: d'après *The World Gazetteer*, http://www.world-gazetteer.com/s/s_ci.htm

Dans le cadre de l'étude, les spéculations prises en compte sont :

- le riz (paddy, riz local blanchi, riz importé de grande consommation) ;
- le maïs
- la banane plantain
- le Mil

Dès l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, l'accent a été mis sur le développement des produits d'exportation (café, cacao etc.). Ceci a valu au pays un essor économique qui repose sur l'Agriculture.

Par la suite le Gouvernement ivoirien a orienté ses efforts sur la politique de diversification des cultures qui prend en compte la production vivrière ;

Cette politique de diversification, tenant compte de la population de la Côte d'Ivoire qui a un taux de croissance moyen annuel de 3,8% a privilégié l'accroissement de la production vivrière pour garantir une autosuffisance alimentaire.

Ainsi, pour les produits ciblés, une analyse sera faite autour de la production nationale, de la consommation, des importations et exportation

b- 1 LE RIZ

b-1-1 les zones de productions, la production nationale, consommation, importations, exportations, surplus/déficit

b-1-1-1 Le riz paddy local

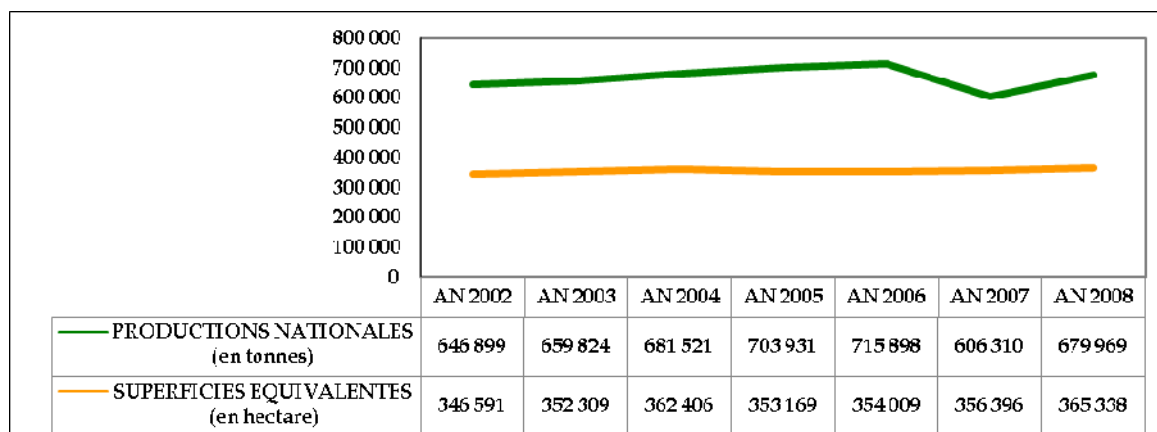
Le riz est l'une des cultures vivrières les plus importantes en Côte d'Ivoire. Aliment de base de la zone forestière et d'une partie de la savane, il est un élément clé dans l'autosuffisance alimentaire du pays. Sa consommation est devenue très importante dans les centres urbains, au détriment des féculents locaux, provoquant ainsi un déficit de la production nationale vite comblée par d'importantes importations.

La production est concentrée dans les régions forestières où la pluviométrie est plus régulière et où la population rurale est plus importante (67% contre 33% en région de savane).

La production rizicole ivoirienne est dominée par ***le riz pluvial*** qui représente 90% des surfaces cultivées et 90% de la production de paddy. Il est principalement produit dans l'Ouest, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest.

Quant au ***riz irrigué***, sa culture a débuté en 1955 sous l'initiative du Service du Génie rural, notamment à Korhogo et à Ferkessedougou au Nord.

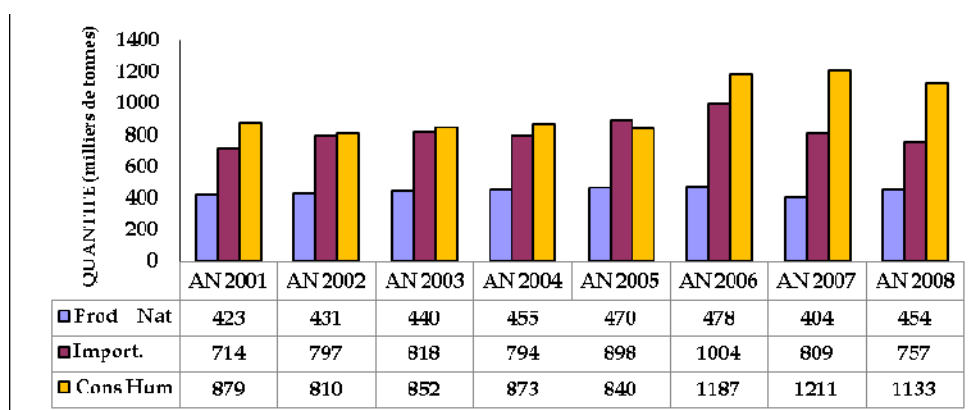
Figure 1 : Evolution de la production du paddy (toutes varietes confondues) et de la superficie équivalente



Source : DSDI/MINAGRI

b-1-1-2 le Riz local blanchi (RLB)

Figure 2 : Production nationale, importations et consommation humaine du riz local blanchi



Source : données extraites des bilans alimentaires (2001-2008) élaborés par la DSDI/MINAGRI

- les histogrammes en bleu représentant l'évolution de la production nationale du riz blanchi, sont plus courts que les deux autres. Ceci nous permet d'affirmer que la production nationale est déficitaire sur toutes les périodes, d'où le recours aux importations.
- un accroissement accéléré de la consommation intervient à partir de l'année 2006 ;
- l'on note une baisse du niveau des importations à partir de 2007.

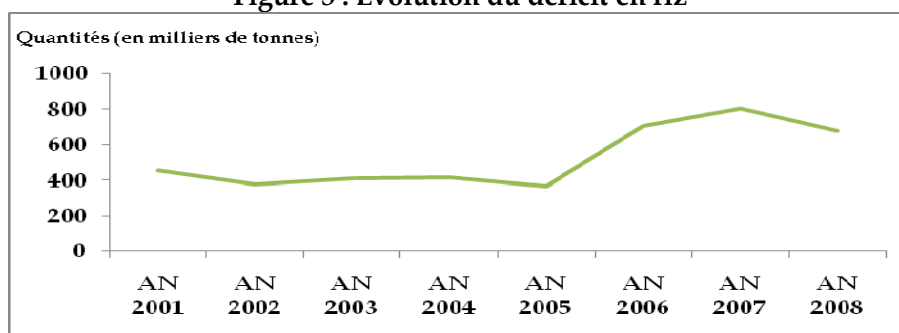
Comme énoncé plus haut, la production nationale n'arrive pas à couvrir les besoins de la population. Le déficit est vite comblé par des importations massives (voir tableau ci-dessous).

Tableau 1 : Evolution annuelle des déficits

	PERIODES							
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Quantités (en milliers de tonnes)	456	379	412	418	370	709	807	679
Taux d'évolution (%)	-	-16,89	8,71	1,46	-11,48	91,62	13,82	-15,86

Source : calcul à partir des bilans alimentaires élaborés par la DSDI/MINAGRI

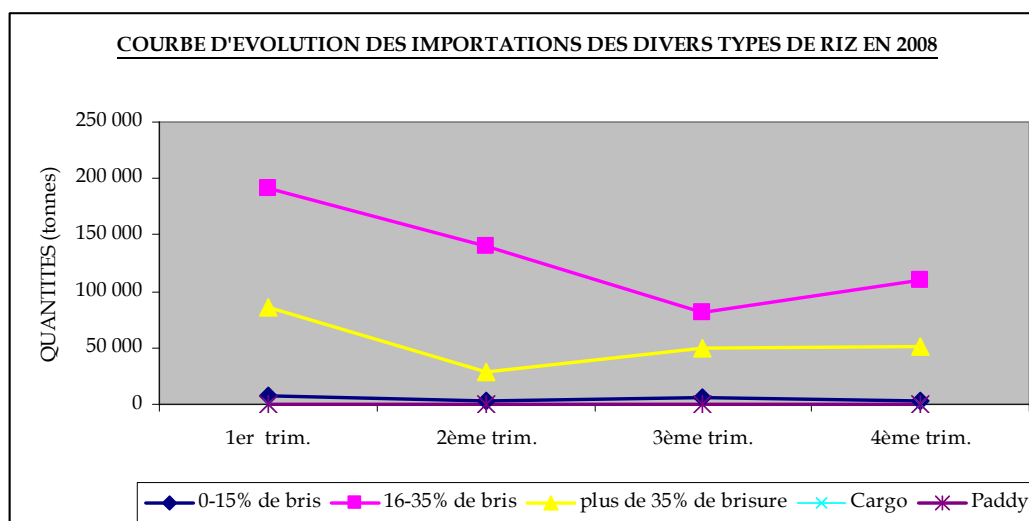
Figure 3 : Evolution du déficit en riz



En dépit des baisses enregistrées en 2002, 2005 et 2008 du déficit par rapport à la consommation humaine, l'on note un accroissement important de celui en 2006 (hausse de 91,62%).

b-1-1-3 le riz importé

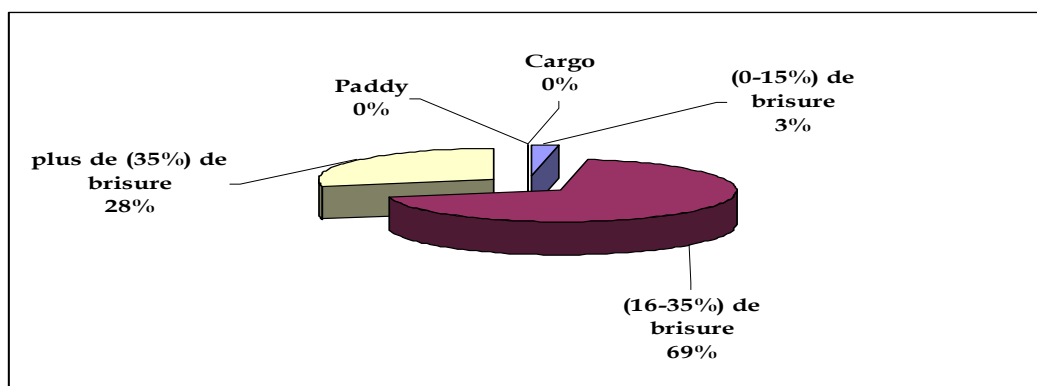
Figure 4 : Importations de riz en 2008 (en tonnes)



COMMENTAIRE

- évolution en baisse du premier au troisième trimestre, en ce qui concerne le riz de grande consommation (16-35% de brisure). A l'analyse du graphique, cette catégorie de riz demeure la plus importée (courbe de couleur rose au-dessus des autres).

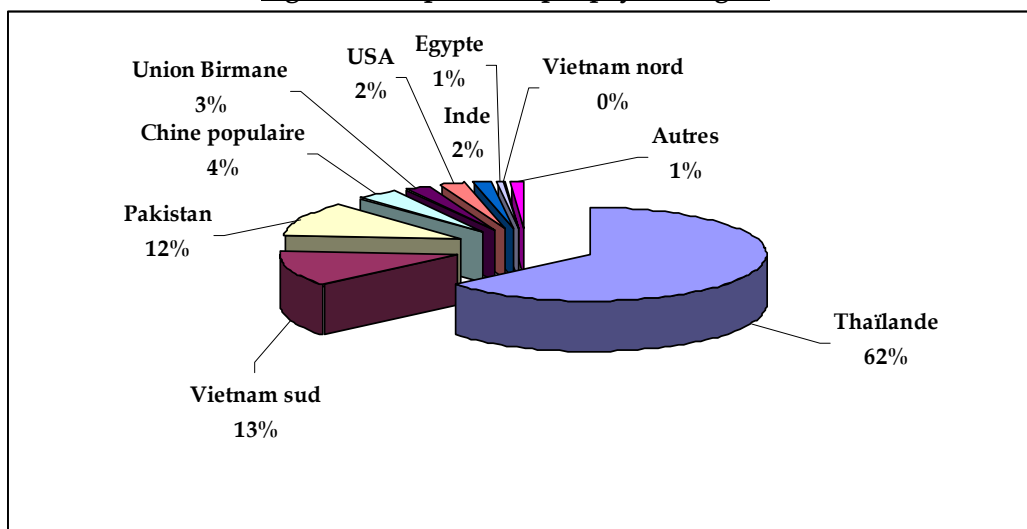
Figure 5 : Répartition par catégorie de riz



Les opérations d'importation de l'année 2008 portent pour l'essentiel sur le riz de grande consommation (16 à 35% de brisures) avec 69%. Le riz de luxe (0 à 15 % de brisures) et le riz de plus de 35% de brisures représentent respectivement 2,6% et 28% des réalisations de l'année. Le cargo et le paddy sont pratiquement négligeables (0,4 tonne).

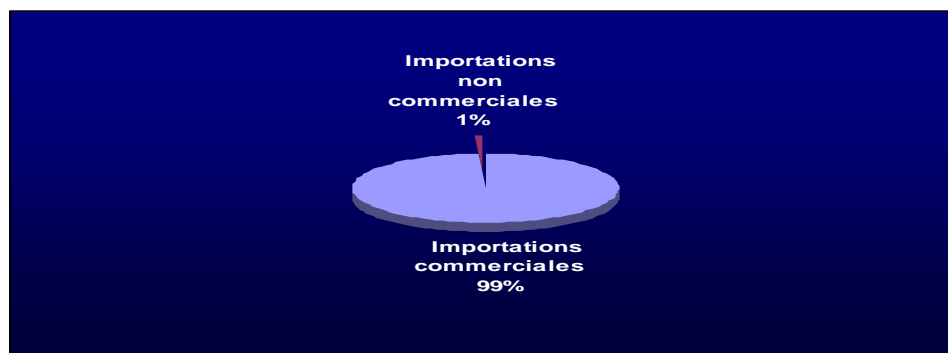
Les importations totales en 2008 s'élèvent à 756 680 tonnes pour une valeur de 209 milliards de F CFA contre 808 781 tonnes en 2007 pour un coût de 156,3 milliards de F CFA. Soit une hausse de 33% de la valeur et une baisse de 6% de la quantité des importations.

Figure 6 : Répartition par pays d'origine



L'importation la plus importante provient de la Thaïlande avec près de 62% des importations totales. Ensuite viennent le Vietnam Sud et le Pakistan avec respectivement 13% et 12% des réalisations de l'année 2008.

Figure 7 : Destinations par catégorie de riz importe en 2008 (%)

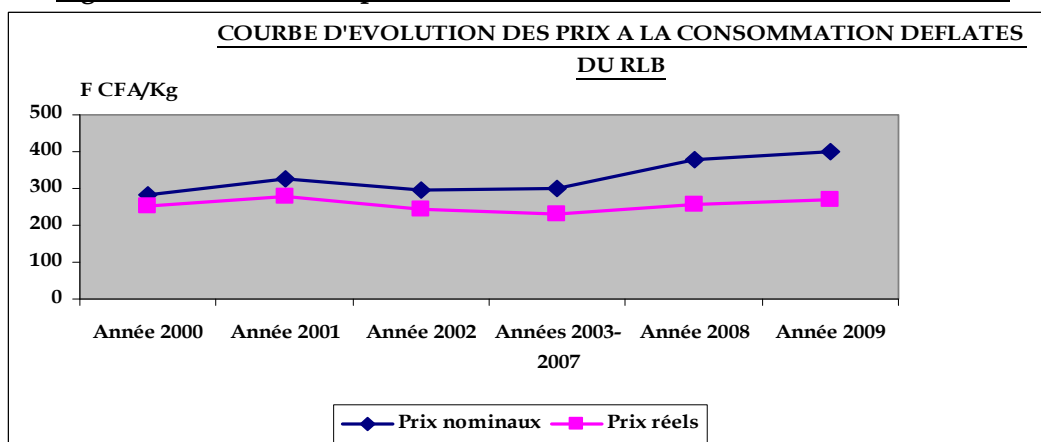


Les importations non commerciales sont destinées directement à la consommation et ne peuvent être vendues. Elles sont effectuées par les Ambassades, le 43^e BIMA, la MINUCI (Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire), les organismes humanitaires tels que le PAM, le PNUD etc. Elles représentent 1% des importations totales en 2008 .

b-1-2 Les prix

b-1-2-1 Le riz local blanchi (RLB)

Figure 8 : Evolution des prix à la consommation déflatés du riz local blanchi



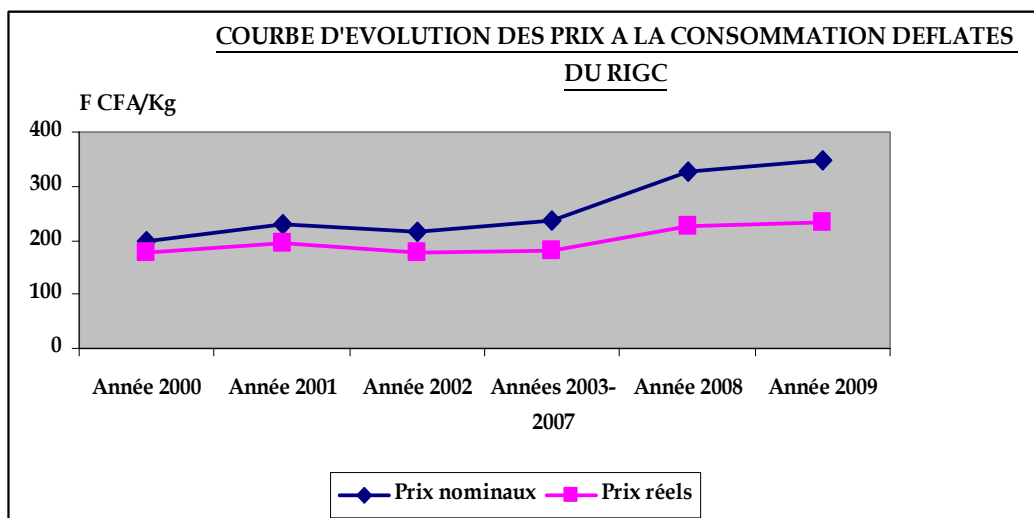
Source : sur la base des données de l'OCPV

Commentaire

L'analyse du graphique indique la même situation :

- hausse constante des prix de 2002 à 2009 ;
- baisse de 9,9% en 2002 par rapport à 2001

Figure 9 : Evolution des prix à la consommation du riz importé de grande consommation



Source : sur la base des données de l'OCPV

Commentaire

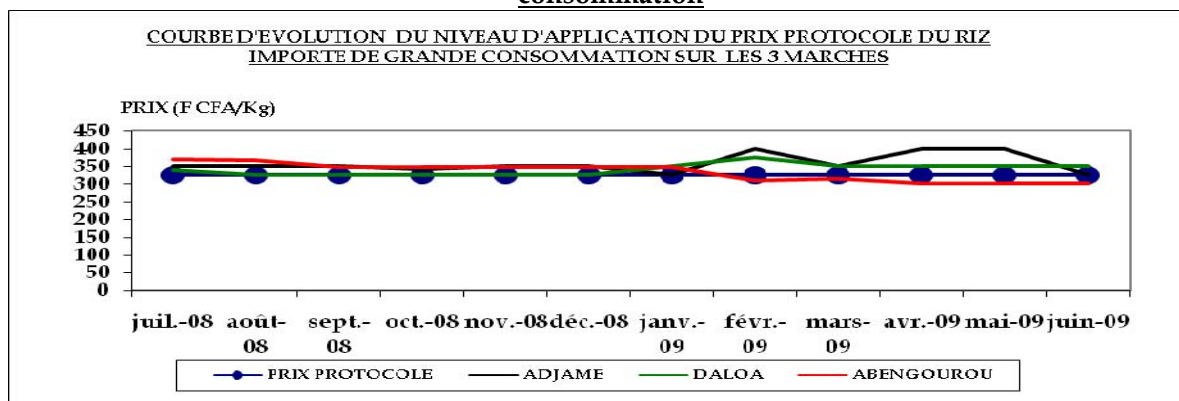
Les deux courbes présentent une allure croissante à partir de 2002, année au cours de laquelle une crise militaro-politique a éclaté en Côte d'Ivoire :

- comparés à l'année 2002, les prix déflatés des cinq années suivantes (2003-2007) ont enregistré une hausse de 0.6% ;
- forte hausse de 24.9% également des prix moyens déflatés de l'année 2008 comparés à ceux des cinq années précédentes (2003-2007). Cette hausse s'est poursuivie au cours des six premiers mois de l'année 2009, avec un taux de 3.3%.

Par contre, l'effet de la crise de 2002 n'a pas eu un impact majeur sur les prix car l'on enregistre une baisse de 5,3% par rapport à 2001.

Il convient de noter qu'à partir du mois de juillet 2008, le Gouvernement, après négociation avec les opérateurs économiques, a ramené le prix à la consommation du riz importé de grande consommation à **325 F CFA/Kg** appelé **prix protocole**, au-dessus duquel le produit concerné ne doit être vendu. Cette disposition court jusqu'à la date d'aujourd'hui.

Figure 10 : Evolution du niveau d'application du prix protocole du riz importé de grande consommation



Source : sur la base des données de l'OCPV

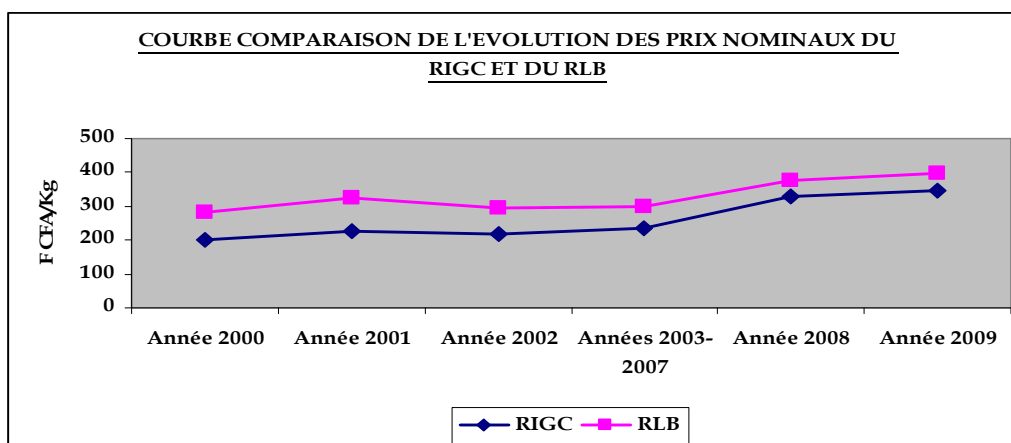
Commentaire

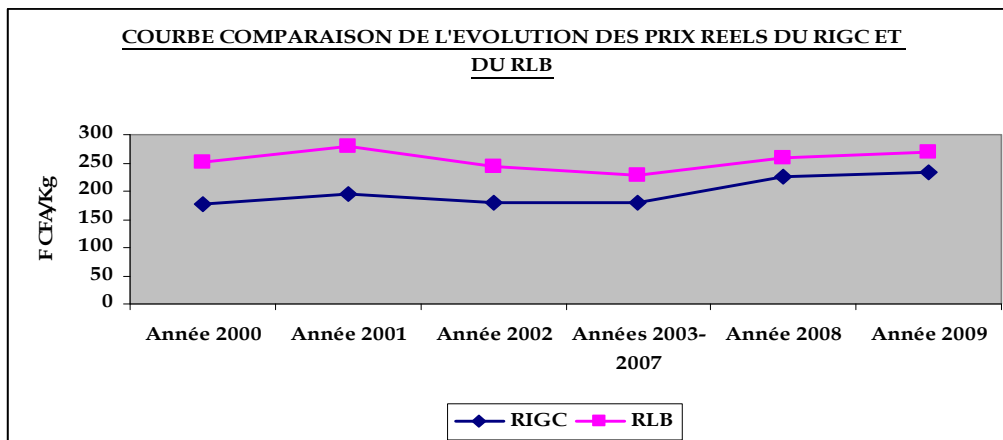
A l'analyse du graphique, nous constatons que seule la courbe verte est confondue à la courbe bleue qui représente le **prix protocole (325 F/Kg)**, d'août à décembre 2008, les autres courbes étant au-dessus. Ce qui signifie qu'à cette période, seule ville de Daloa a respecté la mesure.

De février 2009 à juin 2009, la courbe noire est située en dessous de la courbe bleue ; la verte et la rouge étant au-dessus. Ce qui nous permet de dire qu'à cette période, seul le marché d'Abengourou a pratiqué le prix en dessous du prix négocié, les autres marchés ayant affiché des prix plus élevés.

En conclusion, c'est le lieu de dire que l'application de cette disposition n'est pas respectée par tous les opérateurs.

Figure 11 : Comparaison des prix du riz importé de grande consommation et du riz local





Source : sur la base des données de l'OCPV

Commentaire

A l'analyse des 2 graphiques, 2 constats se dégagent :

- dans l'ensemble, les prix du riz importé de grande consommation et ceux du riz local ont évolué à la hausse, de 2002 à 2009 ;
- durant toute la période, les courbes de couleur rose sont nettement au-dessus de celles de couleur bleue, ce qui signifie que les prix du riz local blanchi restent plus élevés que ceux du riz importé de grande consommation.

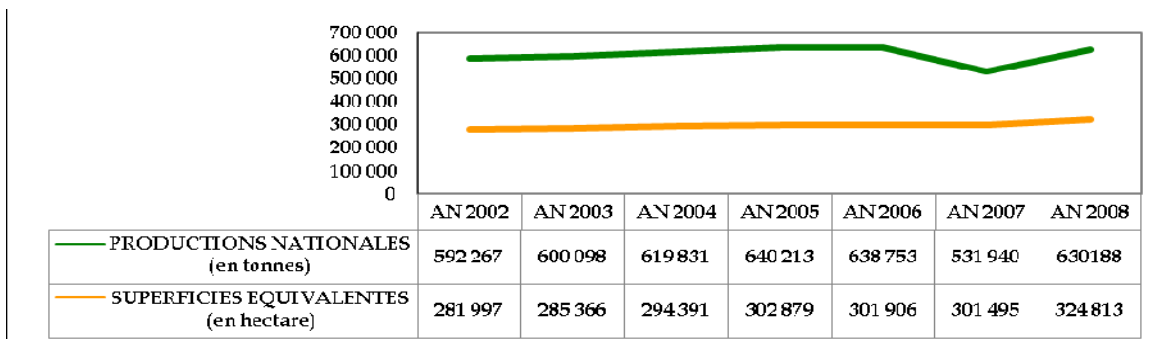
b-2 LE MAÏS

b-2-1 les zones de productions, la production nationale, consommation, importations, exportations, surplus/déficit

Originnaire d'Amérique Centrale, le Maïs est signalé en Golfe de Guinée dès le XVIème siècle. En Côte d'Ivoire, les foyers de production les plus importantes se formèrent initialement dans le Nord en pays Sénoufo, et au Nord-Ouest en pays Malinké.

Présent dans toutes les zones rurales, le Maïs est la céréale la plus répandue en Côte d'Ivoire. Les grandes régions productrices sont le Nord, le Nord-Ouest et le Centre-Ouest qui est devenu un exportateur régional très actif.

Figure 12 : Evolution de la production nationale et de la superficie consacrée au maïs

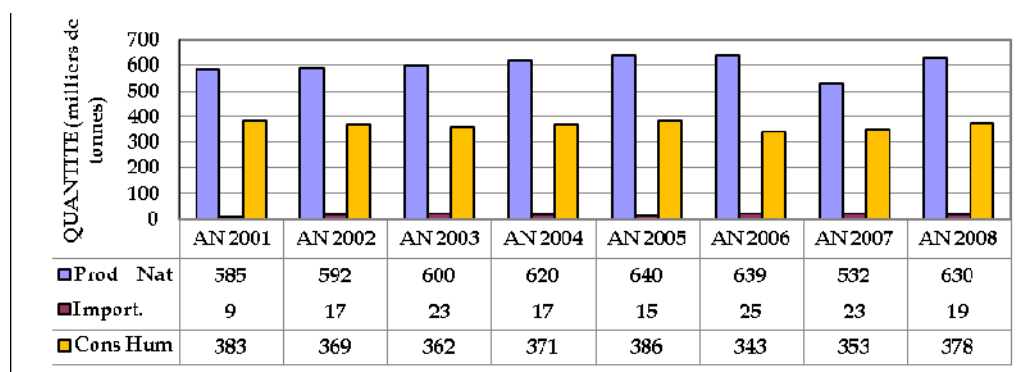


Source : DSDI/MINAGRI

Commentaire

- période 2001-2006 : toutes les courbes se sous forme de paliers, ce qui signifie que le niveau aussi bien de la production que des superficies n'a pas évolué de façon significative ;
- baisse de la production entre 2006 et 2007 ; ensuite hausse à partir de 2008, pendant que les superficies gardent leur niveau constant.

Figure 13 : Evolution de la production nationale, des importations et de la consommation humaine en maïs



COMMENTAIRE

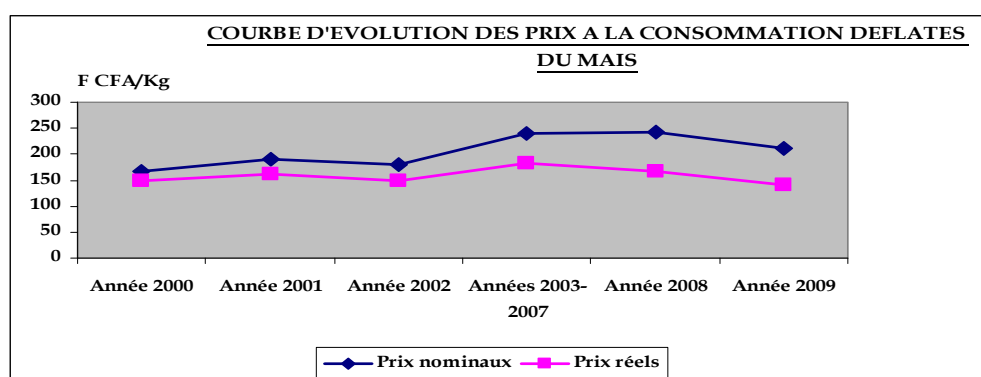
L'analyse des tableau nous montre que dans l'ensemble, le niveau de la production nationale est plus élevée que ceux des besoins en consommation. Ceci est illustré par la position de la courbe bleue, nettement au dessus de toutes les autres.

Par ailleurs, l'on note un faible niveau des importations destinées à la fabrication de la bière dans les brasserie, ainsi qu'à la confection des aliments de volailles. Il est rare de retrouver du maïs importé sur les marchés, pour la consommation humaine.

La Côte d'Ivoire a un solde excédentaire en matière de production de maïs. Elle présente des surplus commercialisables qui sont exportés vers les pays voisins.

b-2-2 les prix

Figure 14 : Evolution des prix à la consommation du maïs



Source : sur la base des données de l'OCPV

COMMENTAIRE

- allure croissante des courbes de 2000 à 2001
- allure décroissante de 2001 à 2002, baisse des prix déflatés de 5,2%,
- croissance significative des courbes de 2002 à 2008 :
 - forte hausse de 32,9% les cinq années suivantes (2003-2007)
 - hausse de 1,2% en 2008
- allure décroissante de 2008 à 2009, baisse des prix déflatés de 13,6%,

b-3 LA BANANE PLANTAIN

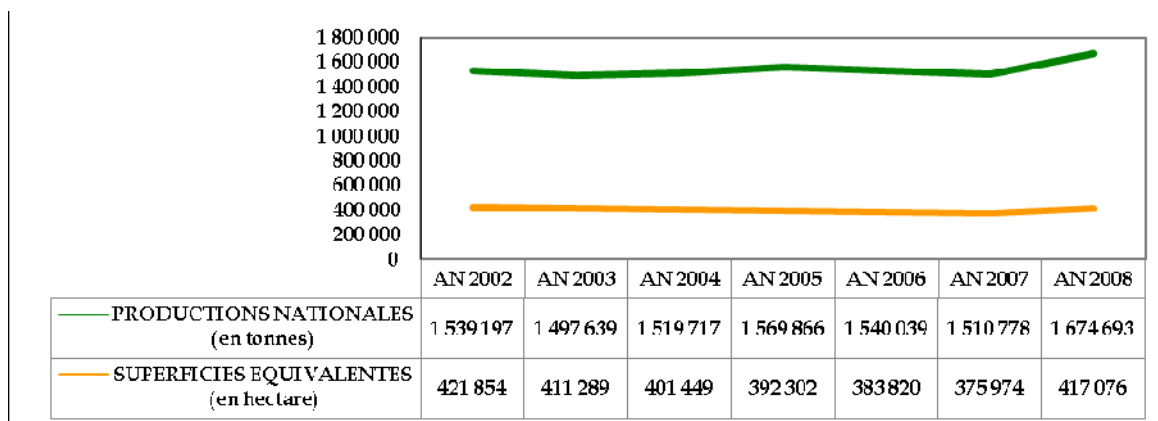
b-3-1 les zones de productions, la production nationale, consommation, importations, exportations, surplus/déficit

Les bananiers plantains sont d'origine indo-malaise ; leur introduction en Afrique occidentale remonte, à l'instar d'autres plantes, au 16^{ème} siècle. Leur fruit, la banane plantain, est aussi appelé en Afrique banane foutou ou banane à cuire.

En Côte d'Ivoire, la banane plantain est le premier produit vivrier de la zone forestière. Sa production représente 25% des féculents et 20% de l'ensemble des vivriers nationaux.

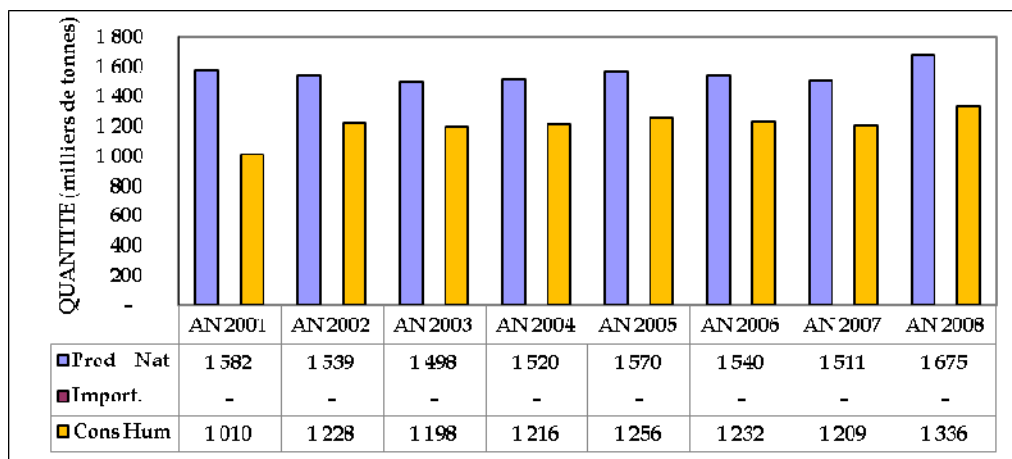
Avec une production moyenne annuelle de 1 600 000 tonnes, la Côte d'Ivoire est le 7^{ème} pays producteur mondial et le 6^{ème} africain. producteur de la banane plantain.

Figure 15 : Evolution de la production nationale et de la superficie consacrée à la banane plantain



Les courbes présentent une allure linéaire en paliers, ce qui nous permet de dire qu'il n'y a eu d'évolution majeure à tous les niveaux.

Figure 16 : Evolution de la production nationale, des importations et de la consommation humaine de la banane plantain

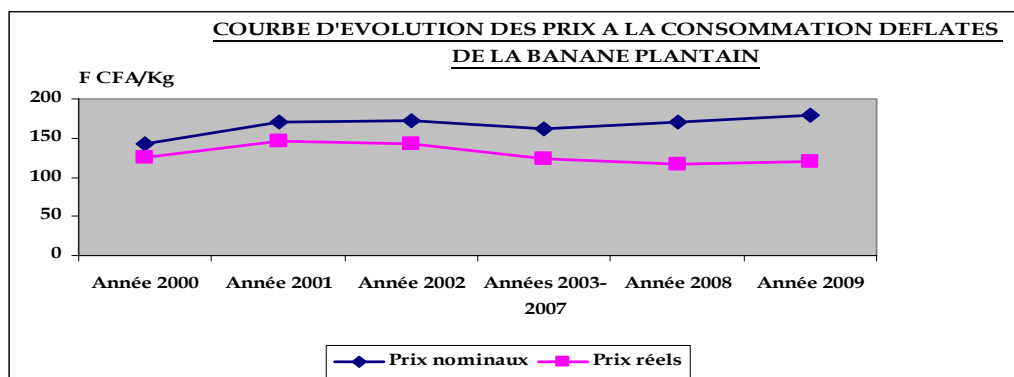


COMMENTAIRE

La courbe bleue qui représente la production nationale, située au dessus des deux autres nous permet de dire que le niveau de la production nationale est plus élevée que les besoins en consommation. La Côte d'Ivoire est excédentaire en production de banane plantain, et présente également des surplus commercialisables exportés vers les pays voisins.

b-3-2 Les prix

Figure 17 : Evolution des prix à la consommation de la banane plantain



Source : sur la base des données de l'OCPV

COMMENTAIRE

Le tableau nous indique qu'en 2008, la moyenne des prix déflatés des cinq années précédentes (2003-2007) a subi une hausse de 5,2%. Cette hausse s'est poursuivie en 2009 avec un taux de 4,5%

Par contre, par rapport à 2002, a moyenne des prix déflatés des cinq années enregistre une baisse de 5,7%.

b-4 LE MIL

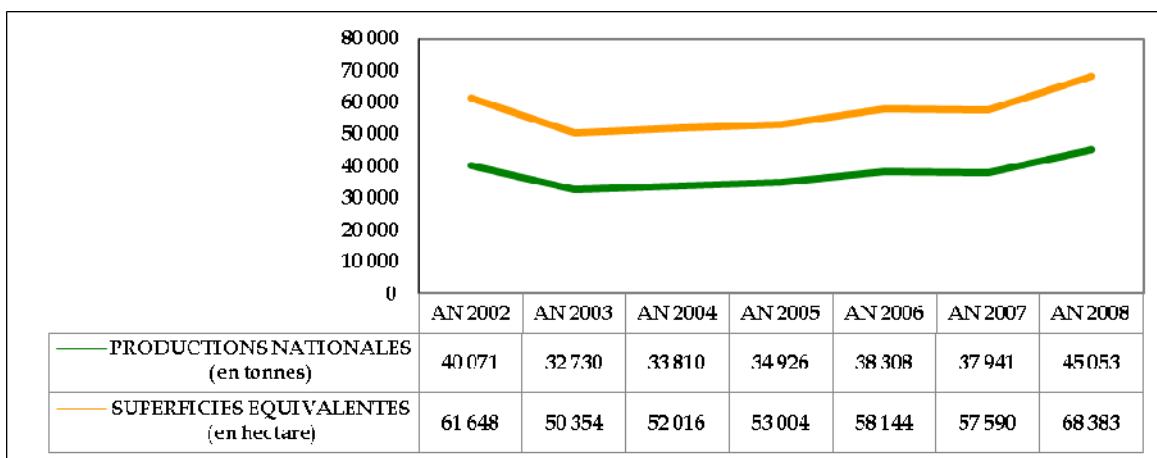
b-4-1 les zones de productions, la production nationale, consommation, importations, exportations, surplus/déficit

Originaire des régions semi-arides d'Afrique, cette plante est réputée pour sa grande tolérance à la sécheresse.

Bien que culture secondaire à l'échelle du pays, le mil revêt une grande signification socioculturelle chez l'ethnie Sénoufo. Indicateur de la hiérarchie sociale, il reste interdit de culture sur les champs attribués aux jeunes paysans. Sa récolte est obligatoirement gérée par le chef de famille qui le stocke et en dispose en temps opportun.

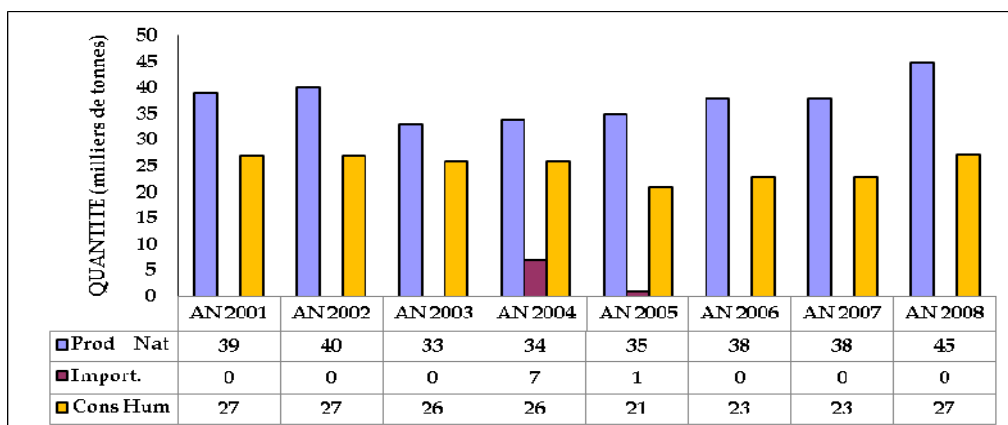
Les principaux départements grands producteurs sont ceux de Bouna, Tengréla, Odiénné et, surtout Korhogo et Ferkessedougou.

Figure 18 : Evolution de la production nationale et de la superficie consacrée au mil



L'allure des courbes nous permet de dire également qu'il n'y a pas grande évolution aussi bien au niveau de la production, des superficies qu'au niveau des rendements.

Figure 19 : Evolution de la production nationale, des importations et de la consommation humaine du mil

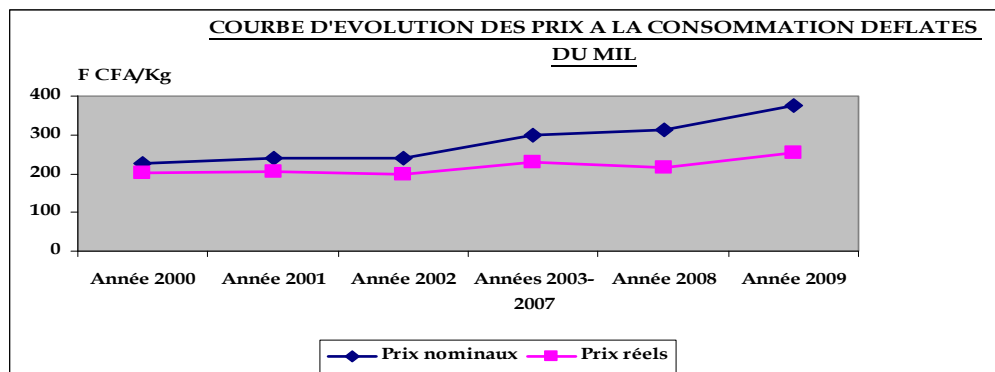


COMMENTAIRE

L'analyse du graphique nous permet de dire que le niveau de la production nationale (courbe de couleur bleue) est plus élevé que celui des besoins en consommation, avec tout de même un faible niveau d'importation en provenance des pays voisins (Mali).

b-4-2 les Prix

Figure 20 : Evolution des prix à la consommation du mil



Source : sur la base des données de l'OCPV

COMMENTAIRE

- allure croissante des courbes à partir de 2002 jusqu'en 2009 : hausse constante des prix durant toute la période.
- Allure décroissante des courbes de 2001 à 2002 : baisse de 0,1% des prix en 2002

C- PRESENTATION DES POLITIQUES COMMERCIALES TARIFAIRES ET NON- TARIFAIRES.

c-1 POLITIQUE COMMERCIALE DE LA COTE D'IVOIRE

➤ **Le Commerce intérieur marqué par deux étapes :**

Avant l'indépendance :

Commerce intérieur caractérisé essentiellement par la distribution des produits agricoles destinés à l'autoconsommation et de produits importés de France.

De l'indépendance à nos jours:

Commerce intérieur caractérisé par de grandes mutations tant au niveau de sa structure qu'au niveau de son cadre juridique.

Au plan juridique, adoption de plusieurs lois fondamentales et leurs textes d'application. Ainsi :

- loi n° 60-273 du 02 septembre 1960 relative aux prix et à la concurrence ;
- loi n° 62-214 du 26 juin 1962 définissant les unités de mesure en Côte d'Ivoire ;

- loi n° 63-301 du 26 juin 1963 relative à la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles ;
- loi n° 64-292 du 01 août 1964 relatives aux obligations des commerçants.

Il convient de noter que dans la poursuite des efforts de modernisation du commerce intérieur qui accorderait une place prépondérante aux ivoiriens, l'Etat a créé le Ministère du Commerce en 1974. On sent dès lors une évolution au double niveau de l'organisation et fonctionnement du Commerce Intérieur. C'est dans ce contexte qu'intervient la loi n°7 8-633 du 28 juillet 1978 relative à la concurrence et aux prix.

Toutes ces mesures privilégiaient l'intervention de l'Etat dans les activités commerciales.

A la fin des années 1980, il était de plus en plus question de développer le secteur privé à travers la liberté d'entreprendre et la compétition économique, ce qui exige la transparence dans les transactions commerciales et l'instauration de mécanismes d'un affrontement loyal sur le marché. Ainsi donc a été adoptée la loi n° 91-999 du 27 décembre 1991 relative à la Concurrence qui consacre le principe de la libre concurrence en son article premier : « les prix des biens et services échangés en Cote d'Ivoire sont librement déterminés par le jeu de la concurrence » .

➤ Le Commerce extérieur :

En ce qui concerne la coopération commerciale sous-régionale et internationale, la Côte d'Ivoire est, d'une part, signataire de plusieurs Accords Commerciaux bilatéraux et multilatéraux, et d'autre part, membre fondateur des organisations d'intégration économique régionale.

c-2 REPONSE DE L'ETAT FACE A LA SITUATION ENGENDREE PAR LA FLAMBEE DE PRIX

En 2008, la flambée des prix au niveau mondial a eu pour conséquence les hausses des prix des produits de grande consommation que sont le riz, la viande, le lait, l'huile de palme raffinée, la tomate, le sucre, la farine et le poisson. Face à cette situation trois types de réponses ont été adoptées par l'Etat de Côte d'Ivoire ; à savoir :

- les allègement fiscaux pour produits sus-cités ;
- le projet d'augmentation de la production de riz ;
- l'aide aux ménages vulnérables, en consolidant leurs moyens d'existence et par ricochet, leur pouvoir d'achat.

En outre, pour cinq groupes de produits, les prix ont été négociés avec les opérateurs. Ceux -ci, appelés **prix protocoles** devraient être appliqués sur tout le territoire national.

A ce jour, seules les mesures portant sur le riz importé restent applicables.

c-3 BREVE REVUE DE LA LITTERATURE SUR LA HAUSSE DE PRIX INTERNATIONAUX.

Voir pièces jointes :

- **flambée des prix ;**
- **FOCUS n°1/09**
- **Note FAO UCU**

Sites internet visités :

- [http:// www.fao.org](http://www.fao.org)
- <http://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/2008/04/07/les-emeutes-contre-la-vie-chere-se-multiplient>;
- <http://ecoloinfo.com/2008/04/15/flambee-des-prix-agricoles-et-emeutes-quelques-explications-2/>;
- <http://www.oecd.org/dataoecd/11/57/40926060.pdf>

Extrait de Info Ressources de FOCUS pour nous résumer :

« Les principaux facteurs de la crise alimentaire avec son corollaire de flambées de prix des produits ont été structurels :

- *L'affectation de terres destinées aux cultures vivrières à la production d'agrocarburant de la 1ère génération*, en réaction aux prix élevés de l'énergie et aux programmes « vivres contre carburants ». La production d'éthanol a triplé entre 2000 et 2007, principalement aux Etats-Unis (maïs) et au Brésil (canne à sucre), et celle de biodiesel a décuplé durant la même période (de 1 à 11 milliard de litres), principalement aux Etats-Unis et dans l'UE ;
- *La flambée des prix du pétrole*, qui s'est répercutée à tous les niveaux de la production alimentaire et à tous les maillons de la chaîne commerciale, des coûts des fertilisants à la transformation de produits en passant par les récoltes et le transport ;
- *La demande céréalière accrue suite au changement d'habitudes alimentaires*. Dans les pays où le pouvoir d'achat de la classe moyenne a augmenté (par ex. Chine et Inde), la demande en viande et en produits transformés intenses en céréales (hamburgers, etc.) a augmenté en parallèle. Effets secondaires de ce développement : des processus de concentration dans l'industrie de transformation et le commerce de détail de ces produits, ainsi que des hausses de prix supplémentaires, faute de concurrence;
- *Le défaut d'investissement dans l'agriculture des pays en développement ces dernières années, à cause des bas prix*. Corollaire : peu de développement technologique et infrastructurel, peu de recherche et de programmes de vulgarisation, peu de soutien aux paysans. Dans le même temps, les paysans des Etats Unis et européens bénéficiaient de subventions tant pour la production domestique que pour la production destinée à l'exportation ».

La flambée des prix, en 2008, des produits de première nécessité dans le monde en général, et en Côte d'Ivoire en particulier a provoqué la colère de la population qui, pour le manifester, est descendue dans la rue. Ceci s'est soldé par la mort de deux personnes. Pour faire face à ces mouvements de hausse généralisés, le Gouvernement a mis en place un Comité Interministériel, chargé de mener toutes les réflexions visant à lutter contre la cherté de la vie, sous l'autorité du Premier Ministre. Ledit Comité est appuyé par une Cellule Technique. Comme le stipule l'article 6 de l'arrêté n° 22/PM/CAB du 26 avril 2008, la Cellule Technique est chargée de :

- mener les analyses techniques permettant au Comité Interministériel de faire des recommandations et propositions appropriées en matière de lutte contre la hausse des prix ;

- Donner des avis techniques sur toutes questions à elles soumises par le Comité ;
- assurer le suivi technique de la mise en œuvre effective des orientations données par ledit Comité ;
- assurer pour le compte dudit Comité, le suivi technique de l'application des décisions prises et lui en rendre compte.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a connu une crise militaro-politique depuis le 19 septembre 2002 qui a vu la partition du pays en deux, l'une sous appelée zone gouvernementale au sud, l'autre appelée zone Centre, Nord et Ouest (CNO), sous le contrôle des Forces Nouvelles. Cette crise a créé une insécurité alimentaire dans la majeure partie de cette zone dite CNO, surtout à l'ouest du pays où les organisations humanitaires ont apporté une aide conséquente aux populations vulnérables.

Il convient de retenir que la flambée généralisée des prix des produits alimentaires associée aux effets néfastes de cette crise militaro-politique a eu des répercussions néfastes immédiates sur la frange de populations démunies qui consacrent une part très importante de leur revenu à l'alimentation.

Aussi, en réponse à cette situation, en plus des autres mesures arrêtées, l'Etat entend- il intensifier, diversifier et valoriser les cultures vivrières, notamment le riz pour limiter sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

II- TRANSMISSION DES FLUCTUATIONS DE PRIX

Utiliser la méthode graphique, le taux de variation¹ et les coefficients de corrélation pour évaluer la transmission dans la capitale (marché d'Adjamé -Abidjan: marché de référence) entre:

2-1 Le RIZ

2-1-1 le prix international du riz par rapport au prix du riz importé à la consommation

2-1-1-1 Méthodes graphiques

Figure 21 : Evolution du prix international du riz vs. prix du riz importé à la consommation à Abidjan-Adjamé, 2000-2003 (ajusté pour l'inflation)

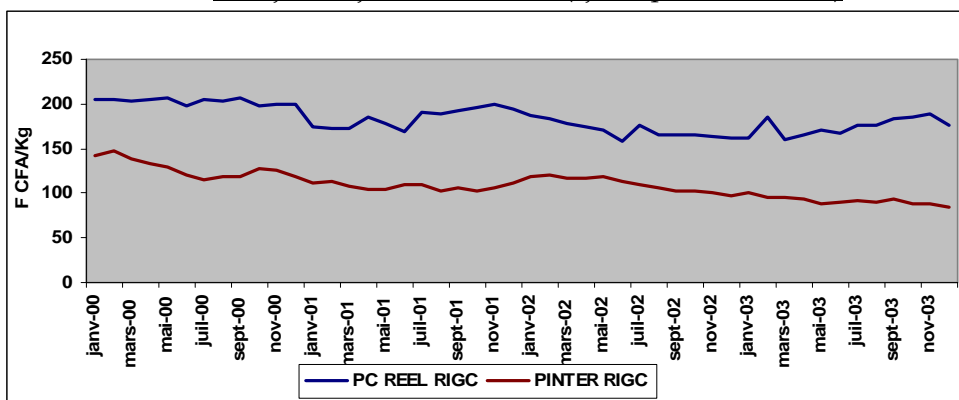
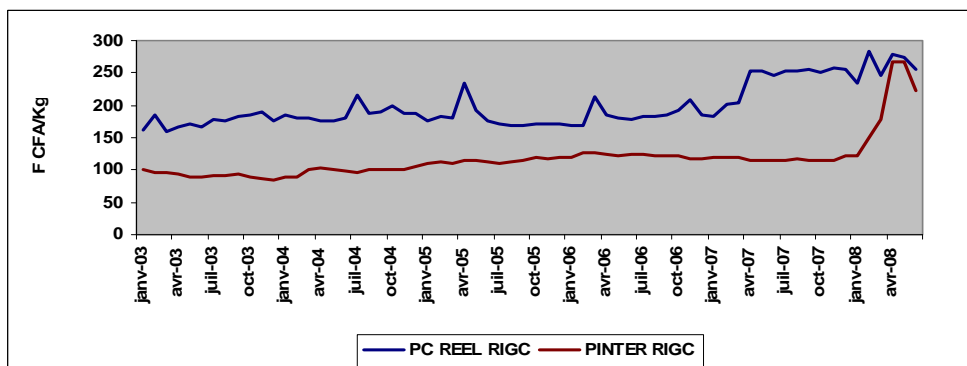


Figure 22 : Evolution du prix international du riz vs. prix du riz importé à la consommation à Abidjan-Adjamé, 2003-2008 (ajusté pour l'inflation)



Commentaire

- Durant toutes les deux périodes (2000-2003, 2003-2008), la courbe rouge représentant l'évolution du prix international est située en dessous de la courbe bleue qui représente l'évolution du prix importé de grande consommation, ce qui signifie que le prix international quoi qu'il en soit reste moins élevé que le prix du riz importé à Abidjan-Adjamé.

- les deux courbes évoluent dans la même proportion, ce qui dénote une corrélation entre les deux mouvements. Ceci est confirmé par la valeur élevée du coefficient de corrélation calculé : **0,57**. En d'autres termes, lorsque le **prix international**

2-1-1-2 Taux de variance cumulée

	(1) Prix International (US\$)	(2) Prix International (CFA)	(3) Prix C Riz Imp GC à Adjamé (CFA)	(4) Transmission des Prix (%) = (3)/(1)
1998-2008	94	53	56	60
1998-2003	-52	-47	-2	4
2003-2008	146	101	58	40

2-1-1-3 Coefficient de corrélation

	PRIX INTER.RIZ
PRIX INTER.RIZ	1
PC /RIGC	0,57

- La valeur élevée du coefficient de corrélation calculé : **0,57** confirme la corrélation entre les deux prix.

2-1-2 le prix à la consommation du riz importé de grande consommation (RIGC) par rapport au prix à la consommation du riz local blanchi (RLB)

2-1-2-1 Méthode graphique

Figure 23 : Evolution du prix du riz importé vs. prix du riz local à la consommation, 2000-2003 (ajusté pour l'inflation)

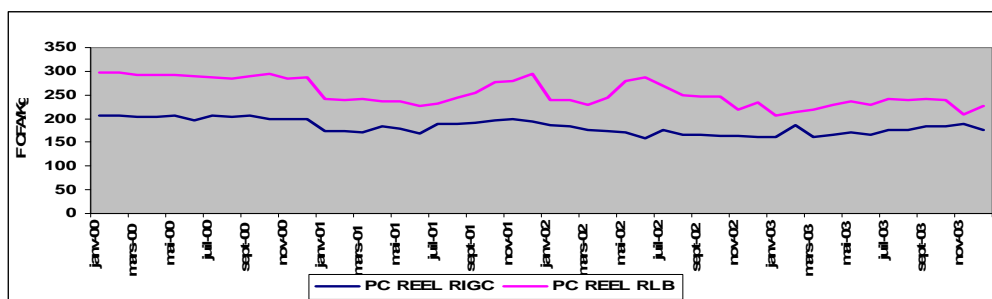
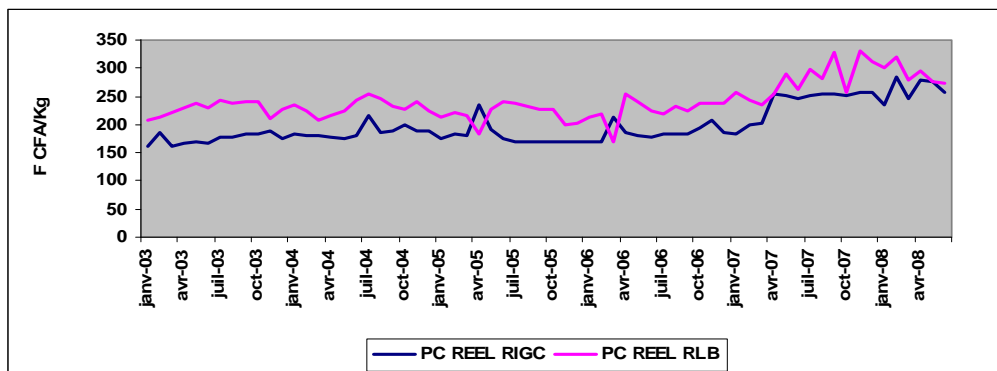


Figure 24 : Evolution du prix du riz importé vs. prix du riz local à la consommation, 2003-2008 (ajusté pour l'inflation)



Commentaire

- Durant toutes les deux périodes (2000-2003, 2003-2008), la courbe bleue représentant l'évolution du prix importé de grande consommation est située en dessous de la courbe rose qui représente l'évolution du prix du riz local blanchi : d'où le prix du riz local blanchi plus élevé.
- L'on note également une croissance significative des deux courbes dans la même proportion, à partir de janvier 2006 ;

2-1-2-2 Taux de variance cumulée (%)

	(1) Prix C RIGC (F CFA/Kg) à Adjamé	(2) Prix Riz Local à Adjamé (CFA)	(3) Transmission des Prix (%) = (2)/(1)
1998-2008	56	51	91
1998-2003	-2	1	-42
2003-2008	58	51	87

2-1-2-3 Coefficient de corrélation

	PC/RIGC
PC/RIGC	1
PC/RLB	0,63

- Le coefficient de corrélation qui est de **0,63** marque un lien entre l'évolution du prix du RIGC et celle du RLB, donc transmission d'effet.

2-1-3 le prix à la consommation du riz local blanchi (RLB) par rapport au prix au producteur du riz local blanchi

2-1-3-1 Méthode graphique

Figure 25: Evolution du prix à la consommation du riz local blanchi vs. prix au producteur du riz local blanchi, 2002-2003 (ajusté pour l'inflation)

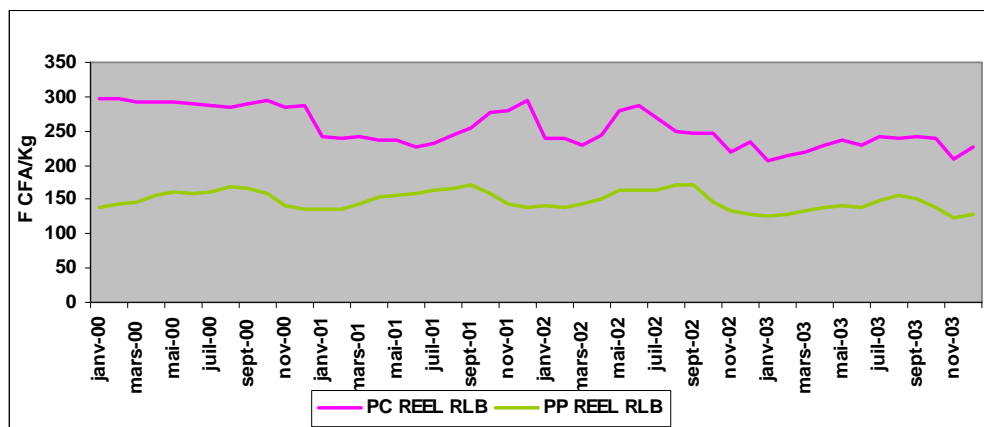
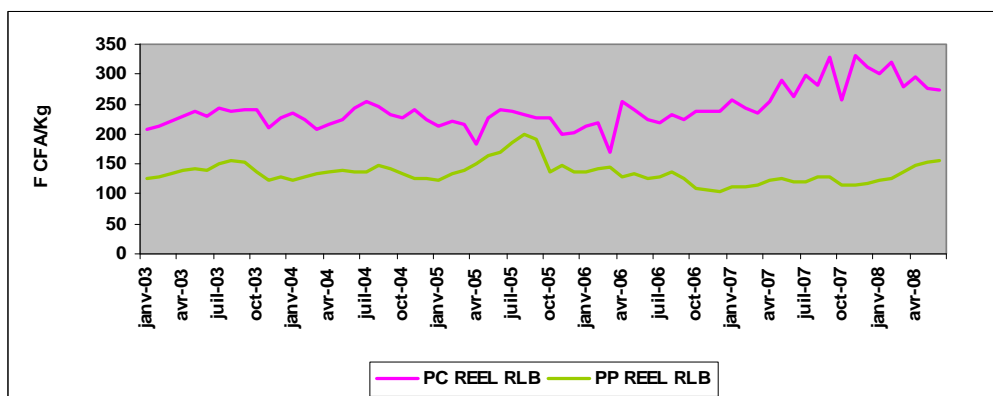


Figure 26: Evolution du prix à la consommation du riz local blanchi vs. prix au producteur du riz local blanchi, 2003-2008 (ajusté pour l'inflation)



Commentaire

- Durant toutes les deux périodes (2000-2003, 2003-2008), la courbe verte représentant l'évolution du prix importé de grande consommation est située en dessous de la courbe rose qui représente l'évolution du prix à la consommation du riz local blanchi : d'où le prix du riz local blanchi plus élevé.
- L'écart considérable constaté entre les deux courbes dénote la forte marge réalisée par le détaillant au détriment du producteur.

2-1-3-2 Taux de variance cumulée (%)

	(1) Prix C Riz Local à Adjamé (CFA)	(2) Prix Prd Riz Local à Guibéroua (CFA)	(3) Transmission des Prix (%) = (2)/(1)
1998-2008	51	54	105
1998-2003	1	19	2447
2003-2008	51	35	69

2-1-3-3 Coefficient de corrélation

	PC/RLB
PC/RLB	1
PPr/RLB	0,07

Le faible coefficient de corrélation 0,07 dénote une faible transmission entre les deux prix. Ce qui veut dire que quelle que soit l'évolution du prix à la consommation du riz local dans la capitale, celle-ci a une faible incidence sur la variation du prix au producteur

2-1-4 le prix à la consommation du riz importé de grande consommation (RIGC) par rapport au prix à la consommation de la banane plantain

2-1-4-1 Méthode graphique

Figure 27 : Evolution du prix à la consommation du riz importé de grande consommation vs. prix à la consommation de la banane plantain, 2000-2003 (ajusté pour l'inflation)

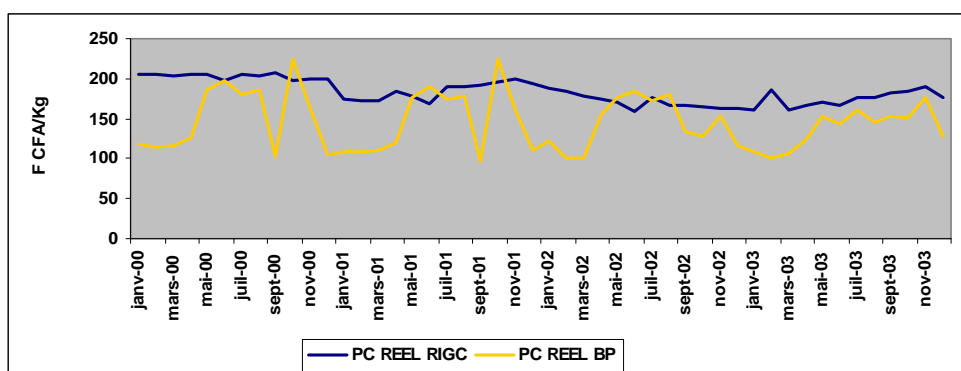
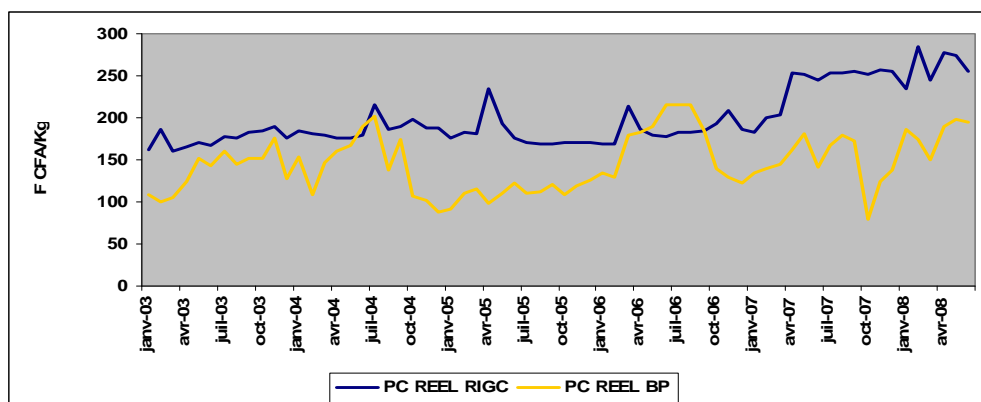


Figure 28: Evolution du prix à la consommation du riz importé de grande consommation vs. prix à la consommation de la banane plantain, 2003-2008 (ajusté pour l'inflation)



Commentaire

- allure linéaire de la courbe bleue (RIGC) avec une tendance décroissante, de 2000 à 2003 ;
- évolution en dent de scie de la courbe orange qui représente la courbe d'évolution du prix à la consommation de la banane plantain (BP) de 2000 à 2003 ;
- tendance de forte croissance de la courbe bleue (RIGC) à partir de janvier 2007 à 2008, période qui marque le début de la hausse des prix du riz sur les marchés ;
- chevauchement des deux courbes au cours de certaines périodes : octobre 2000, juin 2001, août 2001, juin 2002, juin-août 2006 ;
- à compter de septembre 2006 à juin 2008, forte croissance de la courbe bleue (RIGC) : hausse du prix à la consommation du RIGC, qui n'entraîne aucun effet sur l'évolution de la courbe orange (BP) ;
- Dans l'ensemble, l'analyse du graphique indique que le prix ajusté à la consommation du riz importé de grande consommation reste plus élevé que celui de la banane plantain.

2-1-4-2 Taux de variation cumulée (%)

	(1) Prix C RIGC (F CFA/Kg) à Adjamé	(2) Prix Ban Plant à Adjamé (CFA)	(3) Transmission des Prix (%) = (2)/(1)
1998-2008	56	381	678
1998-2003	-2	214	-11397
2003-2008	58	166	286

2-1-4-3 Coefficient de corrélation

	PC/RIGC
PC/RIGC	1
PC/BP	0,19

Au regard du coefficient de corrélation qui est faible : 0,19 n'y a aucun lien entre l'évolution du prix à la consommation du riz importé et celui de la banane plantain ; donc pas de transmission d'effet de variation de l'un sur l'autre.

2-1-5 le prix à la consommation du riz importé de grande consommation (RIGC) par rapport au prix à la consommation du mil

2-1-5-1 Méthode graphique

Figure 29 : Evolution du prix à la consommation du riz importé de grande consommation vs. prix à la consommation du mil, 2000-2003 (ajusté pour l'inflation)

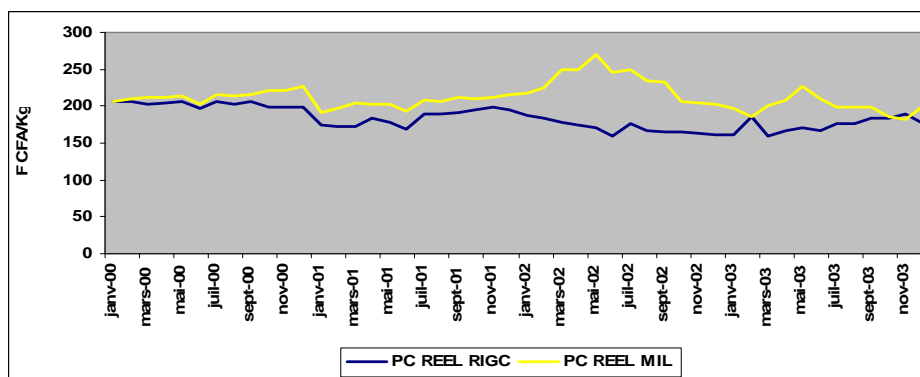
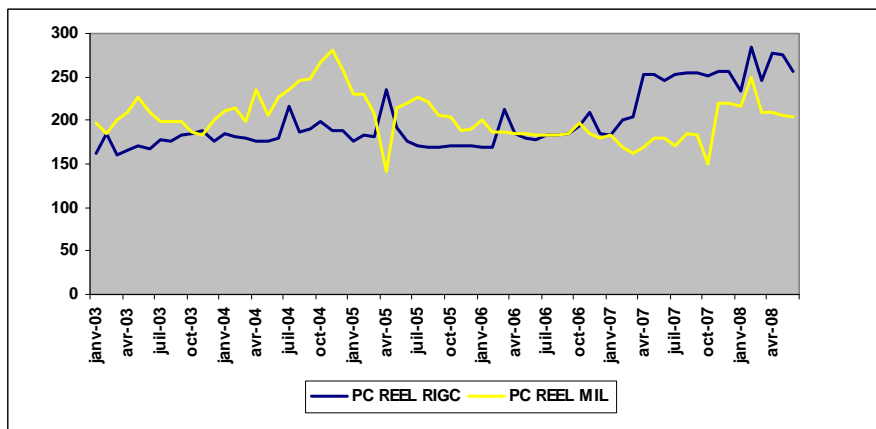


Figure 30: Evolution du prix à la consommation du riz importé de grande consommation vs. prix à la consommation du mil, 2003-2008 (ajusté pour l'inflation)



- 2000-2003 : -allure linéaire avec un tendance croissante de la courbe jaune représentant l'évolution du prix du mil de janvier 2000 à mai 2002 ;
- Evolution en dents de scie de la courbe jaune, avec chevauchement de la courbe bleue par endroits
- Evolution croissante, comme partout ailleurs, de la courbe bleue (RIGC), de 2007 à 2008

2-1-5-2 Taux de variation cumulée (%)

	(1) Prix C RIGC (F CFA/Kg) à Adjamé	(2) Prix Mil à Adjamé (CFA)	(3) Transmission des Prix (%) = (3)/(1)
1998-2008	56	48	85
1998-2003	-2	8	-414
2003-2008	58	40	69

2-1-5-3 Coefficient de corrélation

	PC/RIGC
PC/RIGC	1
PC/MIL	-0,20

Le coefficient de corrélation de valeur faible (-0,20) indique qu'il n'y a aucun lien entre l'évolution des deux prix, donc pas de transmission d'effet.

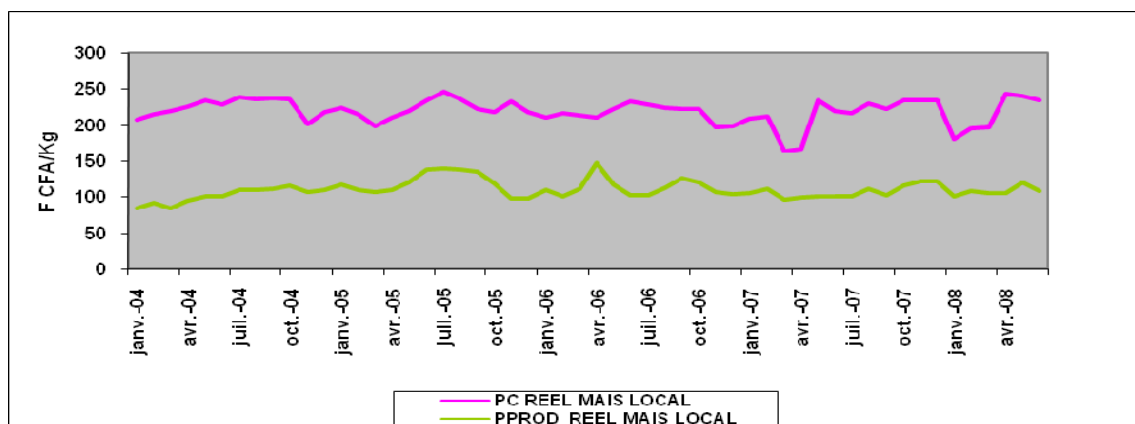
2-2 LE MAIS

Pour le maïs grain, il convient de rappeler que pour la consommation humaine, la part importée vendue sur les marchés est très faible, contrairement au riz importé. Pour ce faire, il nous est donc revenu de porter notre analyse sur le maïs qui est localement produit.

2-2-1 le prix à la consommation du riz importé de grande consommation (RIGC) par rapport au prix à la consommation de la banane plantain

Méthode graphique

Figure 31: Evolution du prix à la consommation du riz du maïs local vs. prix au producteur du maïs, 2004-2008 (ajusté pour l'inflation)



Commentaire

- Durant toute la période, la courbe verte représentant l'évolution du prix au producteur du maïs local est située en dessous de la courbe rose qui représente l'évolution du prix à la consommation du même produit : d'où le prix au consommateur plus élevé que le prix au producteur.
- Les deux courbes évoluent en parallèles. L'intervalle considérable constaté entre les deux courbes dénote la forte marge réalisée par le détaillant au détriment du producteur.
- La transmission entre les deux prix est très faible du fait du taux de corrélation qui est de 0,32

III PRIX DE PARITE

3-1 LE RIZ

3-1-1 Calcul du prix de parité du riz a l'importation rendu à la capitale

Quantité de riz importé : 120 tonnes ; quantité par contener : 23,5 tonnes

Nombre de conteneurs : 5,11 ; Nombre de sacs : 4 800 sacs de 25 Kg

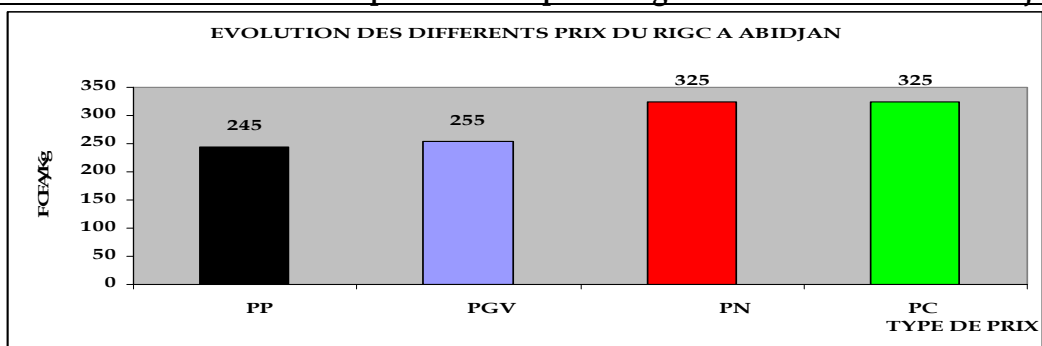
Bordereau de livraison BL : 1 cours Euro 655,957

Provenance : Thaïlande

Tableau 2 : Opération portant sur 120 tonnes de riz importé de grande consommation (rigc) de la Thaïlande au mois de juillet 2009

Désignation		Montant
Prix FOB		19 524 360 F CFA
Fret	36% PFOB	7 028 770 F CFA
Assurance	4% PFOB	780 974 F CFA
PRIX CAF		27 334 104 F CFA
BIVAC	0,75% PFOB	146 433 F CFA
Droit de Douanes	2,5% PFOB	488 109 F CFA
Douanes sacs	0,4%PCAF	109 336 F CFA
Transit Manutention	4%PCAF	1 093 364 F CFA
Frais de transfert	1,05	287 008 F CFA
		29 458 354 F CFA
Prix de revient de la tonne		245 486 F CFA
Prix de revient unitaire = Prix de parité = PP		245 F CFA/Kg
Prix de gros à la vente pratiqué = PGV		255 F CFA/Kg
Marge Brute sur vente en gros = MB/VG		10 F CFA/Kg
Prix protocole = prix négocié = PN		325 F CFA/Kg
Prix à la consommation (détail) pratiqué = PC		325 F CFA/Kg
Marge brute sur vente en détail = MB/VD		70 F CFA/Kg

Figure 33 : Evolution des différents prix du riz importé de grande consommation à Abidjan



Mode de calcul des marges

$$MB/VG = PVG - PP$$

$$MB/VD = PC - PGV$$

Prix protocole = prix négocié = PN : prix arrêté de commun accord Etat-Opérateurs économiques suite aux manifestations de rue occasionnées par la hausse des prix des produits de première nécessité. Il est porté sur le tableau à titre indicatif.

Tableau 3 : Récapitulatif des niveaux de marges brute sur vente de riz importé de grande consommation

MARCHES	NIVEAU DES MARGES BRUTES SUR VENTE EN GROS		NIVEAU DES MARGES BRUTES SUR VENTE EN DETAIL	
	Valeur (F CFA/kg)	%	Valeur (F CFA/kg)	%
Abidjan-Adjamé	10	18	70	29

Le grossiste réalise une marge brute à hauteur de 18% par rapport au coût d'achat, pendant que le détaillant réalise une marge brute de 29% sur la vente de riz importé à Abidjan-Adjamé.

Il convient d'indiquer que conformément aux dispositions de la Loi relative à la Concurrence, les prix sont fixés librement par le jeu de la concurrence. Partant de ce fait, les opérateurs sont libres de fixer leur prix, ce également en fonction de leurs charges variables et fixes.

Par ailleurs, certains opérateurs grossistes procèdent à des ventes directe en détail. A ce stade, la marge brute subit une hausse (voir tableau ci-dessous)

Tableau 4 : Vente directe portant sur le riz importé de grande consommation (RIGC)

	PP/RIGC FCFA/Kg	PN (RIGC) FCFA/Kg	PC/RIGC FCFA/Kg	MARGE BRUTE	
				Valeur FCFA/Kg	%
Abidjan	245	325	325	80	24

$$MB = PC/RIGC - PP/RIGC$$

A ce stade l'opération devient plus rentable pour le grossiste-détaillant car la marge est plus conséquente : 24%. Cette opération est fréquente dans les villes de l'intérieur du pays.

3-1-2 Calculer le prix du riz localement produit du lieu de production à la capitale

De GUIBEROUA-ABIDJAN

Tableau 5: Opération riz local blanchi Guibéroua-Abidjan

N°	Désignation	Montant
1	Achat à la production du riz local blanchi à Guibéroua	275000 F CFA/tonne
2	Transport	10000 F CFA/tonne
3	Frais de chargement /déchargement	1000 F CFA/tonne
4	Délivrance du Certificat de Provenance OCPV	1500 F CFA/tonne
5	Prix de revient du riz local blanchi à Abidjan	287 500 F CFA/tonne
6	Prix de revient à Abidjan = PR	288 F CFA/Kg
7	Prix de gros à la vente pratiqué = PGV	320 F CFA/Kg
8	Marge Brute sur vente en gros = MB/VG	33 F CFA/Kg
9	Prix à la consommation (détail) pratiqué = PC	400 F CFA/Kg
10	Marge brute sur vente en détail = MB/VD	80 F CFA/Kg

Tableau 6 : Récapitulatif des niveaux de marges brutes réalisées

MARCHES	NIVEAU DES MARGES BRUTES SUR VENTE EN GROS		NIVEAU DES MARGES BRUTES SUR VENTE EN DETAIL	
	Valeur (F CFA/kg)	%	Valeur (F CFA/kg)	%
Abidjan-Adjamé	33	11	80	25

Au stade du gros, l'opérateur réalise une marge brute de 11% sur la vente du riz local blanchi à Abidjan-Adjamé.

Au stade du détail, la marges brute enregistrée est de 25%.

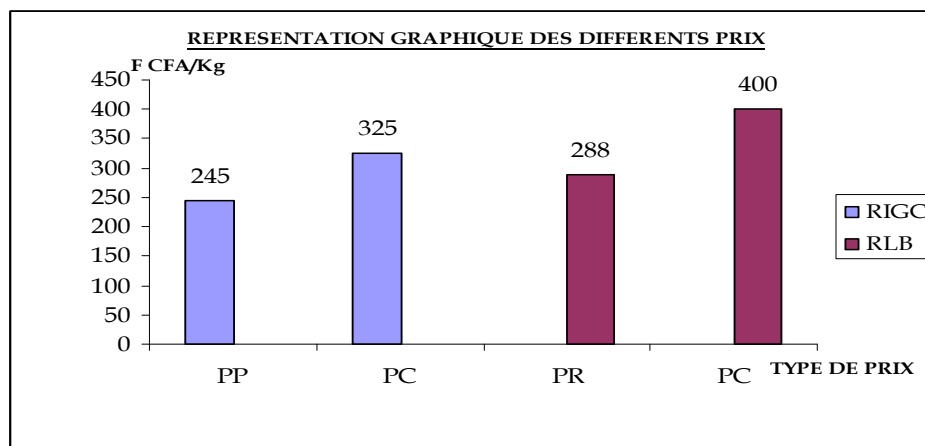
Les grossistes qui procèdent à des ventes directes à la consommation obtiennent également une marge plus élevée que celle des vrais détaillants.

Tableau 7 : Vente directe portant sur le riz local blanchi (RLB)

	PP/RLB	PC/RLB	MARGE BRUTE	
			Valeur FCFA/Kg	%
Abidjan	288	400	112	39

Comme pour le riz importé de grande consommation, les grossistes préfèrent s'ériger en détaillants pour maximiser leur marge .

Figure 34 : Graphique récapitulatif des différents types de prix du riz importé de grande consommation et du riz local sur les marchés d'Abidjan-Adjamé



PP : prix de parité
 PC : prix à la consommation
 PR : prix de revient
 RIGC : riz importé de grande consommation
 RLB : riz local blanchi

3-2 LE MAÏS

3-2-1 Calculer le prix du maïs localement produit du lieu de production à la capitale

De DIVO-ABIDJAN

Tableau 8: Opération maïs local Divo-Abidjan

N°	Désignation	Montant
1	Achat à la production du maïs à Divo	100 000 F CFA/tonne
2	Transport	10000 F CFA/tonne
3	Frais de chargement /déchargement	1000 F CFA/tonne
4	Délivrance du Certificat de Provenance OCPV	1500 F CFA/tonne
5	Prix de revient du maïs à Abidjan	112 500 F CFA/tonne
6	Prix de revient à Abidjan = PR	113 F CFA/Kg
7	Prix de gros à la vente pratiqué = PGV	168F CFA/Kg
8	Marge Brute sur vente en gros = MB/VG	55 F CFA/Kg
9	Prix à la consommation (détail) pratiqué = PC	267 F CFA/Kg
10	Marge brute sur vente en détail = MB/VD	101 F CFA/Kg

Tableau 9 : Récapitulatif des niveaux de marges brutes réalisées

MARCHES	NIVEAU DES MARGES BRUTES SUR VENTE EN GROS		NIVEAU DES MARGES BRUTES SUR VENTE EN DETAIL	
	Valeur (F CFA/kg)	%	Valeur (F CFA/kg)	%
Abidjan-Adjamé	55	49	101	59

Au stade du gros, l'opérateur réalise une marge brute de 55 F/Kg sur la vente du maïs local à Abidjan-Adjamé, soit 49%.

Au stade du détail, la marge brute enregistrée est de 101 F/Kg, soit 59%.

Pour les grossistes qui procèdent à des ventes directes à la consommation la marge obtenue est encore plus élevée que celle des vrais détaillants.

Tableau 10 : Vente directe portant sur le maïs

	PR	PC	MARGE BRUTE	
			Valeur FCFA/Kg	%
Abidjan	113	267	150	136

La vente directe en détail par le grossiste lui procure une marge brute de 150 F/Kg soit un aux de 136%.

IV. COMPETITIVITE ET EFFET DE LA HAUSSE DE PRIX

4-1 Evaluation de la compétitivité du riz local par rapport au riz importé

La supériorité du prix du riz local blanchi sur celui du riz importé de grande consommation durant toute cette période est ainsi établie.

L'analyse des graphiques de comparaison montre également que le prix du riz local, partout ailleurs, reste plus élevé que celui du riz importé de grande consommation.

La courbe d'évolution du ratio (voir annexe) est dans l'ensemble située au dessus de la barre de 1.

Par ailleurs, les coûts de production du riz local qui n'ont pas été pris en compte ici, demeurent une composante non négligeable dans la supériorité du prix de ce produit par rapport à celui du riz importé de grande consommation.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons dire que la compétitivité du riz local est mise à rude épreuve par rapport au riz importé de grande consommation dont le prix toujours inférieur reste plus accessible par rapport au pouvoir d'achat des ménages.

Cependant, il convient de noter qu'il existe plusieurs qualités de riz importé parmi lesquels l'on peut citer ceux qui appartiennent à la catégorie de riz de luxe (annexe.....)

A l'analyse du tableau, nous pouvons dire le riz local reste compétitif par rapport à cette catégorie de riz importés dits riz de luxe, et dont les prix effectifs (hors prix protocoles) demeurent largement supérieurs à ceux du riz local blanchi (voir annexe.....)

4-2 Evaluation de l'effet de la hausse du prix international du riz

Lorsque nous nous référons aux coefficients de corrélation à Abidjan, nous constatons qu'ils sont faibles pour le prix du riz international, par rapport à celui de la banane plantain (0,21) ainsi qu'à celui du mil (-0,05). Ce qui nous permet de conclure que la hausse du prix du riz international a peu d'impact sur le prix de la banane plantain, ainsi que celui du mil

La banane plantain est un féculent et un des produits de base dans l'alimentation en Côte d'Ivoire. Il est produit en Côte d'Ivoire et présente des surplus commercialisables.

Par contre, la hausse du prix international du riz a eu un impact sur :

- l'évolution du prix du riz local. En effet sur la base des coefficients de corrélation qui sont élevés dans les trois villes Abidjan (0,68), Abengourou (0,68) et Daloa (0,67) nous pouvons affirmer dans un premier temps qu'il existe une forte relation entre la fluctuation du prix du riz importé de grande consommation et celui du riz local blanchi. En d'autres termes, lorsque le prix du riz importé de grande consommation augmente de 1%, celui du riz local blanchi augmente de 0,68% à Abidjan-Adjamé, il augmente de 0,68% à Abengourou, également de 0,67% à Daloa
- l'évolution à la hausse du prix à la consommation des différentes catégories de riz importé. Ceci a eu pour conséquence le mécontentement de la population qui est descendu dans les rues au premier trimestre 2008. Mais l'Etat a pris des mesures pour faire face à cette situation, entre autres la suspension des droits de douanes à l'importation et la réduction de moitié de la TVA, pour le lait, l'huile de palme raffinée, la tomate en conserves, le sucre, la farine de blé, le poisson, le riz .

V. CONCLUSIONS

La Côte d'Ivoire est pays côtier, qui dispose d'une diversité de cultures vivrières, plus d'une soixantaine d'ethnies, d'où des habitudes alimentaires très variées. La flambée des prix des produits de première nécessité tel que le riz, certes très fortement ressentie par la population et ayant affecté les ménages a été l'occasion pour le Gouvernement d'orienter sa politique vers une relance de la production vivrière, notamment celle du riz, qui à l'horizon 2015, devrait s'accroître de plus de 200 000 tonnes.

Notons cependant que la hausse du prix international du riz n'a pas eu d'impacts conséquents sur le prix d'autres produits telle que la banane plantain du fait que celle-ci est produite localement, et consommée en abondance par la majorité de la population, avec un surplus commercialisable..

Il convient de noter également que le maïs importé en faible quantité n'est utilisé que pour la fabrication de la bière dans les brasseries. Il est peu vendu sur les marchés pour la consommation humaine.

Au cours des années 2007 et 2008, les prix de bon nombre de matières premières agricoles et denrées alimentaires de base ont augmenté de façon significative sur les marchés de Côte d'Ivoire de sorte que l'inflation a atteint 5,5% en septembre 2008. Du premier trimestre 2007 au troisième trimestre 2008, les prix du maïs grain, du manioc, du riz importé de grande consommation, du riz local, de l'igname et de la banane plantain ont accusé une hausse allant de 16 à 58%. La hausse du prix à l'importation de certains produits alimentaires de base comme le riz et la flambée des cours du baril de pétrole sont en grande partie la cause de cette hausse généralisée. Cette hausse s'est poursuivie jusqu'au premier semestre de l'année 2009.

Face à la flambée des prix des produits importés, l'un des mécanismes d'adaptation développé par certain ménage a été de procéder à un remplacement progressif de ces produits par des aliments produits localement. Cette stratégie de substitution a entraîné une augmentation de la demande locale dont l'accroissement a été l'une des principales causes du renchérissement de leur prix sur les marchés.

Pour atténuer ces hausses des prix, le Gouvernement l a pris des mesures ciblées renfermant les allègements fiscaux, des projets d'augmentation de la production vivrière, notamment celle du riz, ainsi que des aides aux ménages vulnérables et au secteur du transport.

Ces efforts consentis par l'Etat entre autres les pertes, la réduction budgétaire et de financement de projets de recette sont estimés à plus de 388 milliards. Malgré ce coût financier important, les mesures n'ont eu qu'un impact limité car les prix sont restés au même niveau. Le seul véritable effet remarquable a été l'approvisionnement régulier des marchés en denrées alimentaires importées et locales.

Des mesures encore plus attendues et suivies de l'Etat de sorte à ramener les prix au consommateur à un niveau raisonnable seraient salutaires car ceux-ci sont maintenus à des niveaux relativement élevés et ne suivent ni les tendances baissières du marché international (pétrole, céréales).

Les disponibilités alimentaires ne semblent pas constituer un problème majeur dans le pays. Exception faite du riz et de la farine de blé, le pays est autosuffisant pour la plupart des produits de grande consommation. Le pays couvre également ses besoins en tubercules et en banane plantain. Ces denrées constituent avec les céréales l'alimentation de base de la population

contribuant à plus de 65% des apports caloriques.

Par contre, la guerre qui a éclaté en Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002 a eu de graves conséquences en matière de sécurité alimentaire.

Selon une étude menée par le PAM en collaboration avec le MINAGRI, (voir « **Note de synthèse : Côte d'Ivoire - Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux** » en pièce jointe) l'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire est essentiellement liée aux problèmes d'accès à la nourriture en raison du faible pouvoir d'achat et de la pauvreté en milieu rural. La crise a accentué la dégradation des conditions de vie des ménages. La conjoncture mondiale défavorable, la hausse du prix des denrées alimentaires et des principaux facteurs de production combinés avec les problèmes structurels que connaissent les principales filières agricoles (notamment le coton, le café, le cacao et les cultures vivrières) ont contribué à la dégradation des conditions de vie des ménages au cours de ces dernières années.

Le retour définitif d'une paix durable ne sera que le gage d'une sécurité alimentaire assurée.

REFERENCE

- FAO, Initiative sur la flambée des prix agricoles en Côte d'Ivoire, identification d'un programme d'urgence ; Proposition d'un programme à moyen terme, juillet 2008 ;
- FAO, la flambée des prix des denrées alimentaires, faits, perspectives, effets et actions requises, avril 2008 ;
- Ministère de l'Agriculture, DSDI, annuaires des Statistiques de 2001 à 2008 ;
- Ministère de l'Agriculture, DSDI, Bilan alimentaire de 2001 à 2007 ;
- Ministère du d'Etat, Ministère du plan et du Développement, Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), novembre 2008 ;
- Ministère du d'Etat, Ministère du plan et du Développement, INS, Indice des Prix à la Consommation ;
- OCPV, base de données des prix à la consommation (1998- juin 2009/ Abidjan) ;
- OCPV, base de données des prix à la consommation (2002-juin 2009/ Intérieur) ;
- OCPV, évolution des prix de gros et à la consommation de juillet 2009 ;
- Ministère de l'Economie et des Finances- DCPE : statistiques du Commerce Extérieur ;
- Ministère de l'Agriculture, PNR, bulletin Riz Info, 2008 ;
- Divers comptes-rendus de réunion du groupe sectoriel Sécurité Alimentaire et Nutrition, 2005-2009 ;
- **flambée des prix ;**
- **FOCUS n°1/09**
- **Note FAO UCU**

Autres références

Sites internet visités :

- [http:// www.fao.org](http://www.fao.org)
- <http://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/2008/04/07/les-emeutes-contre-la-vie-chere-se-multiplient>;
- <http://ecoloinfo.com/2008/04/15/flambee-des-prix-agricoles-et-emeutes-quelques-explications-2/>;
- <http://www.oecd.org/dataoecd/11/57/40926060.pdf>
-

ANNEXES

ANNEXE 1

Tableau 1 : les 19 régions administratives de la Côte d'Ivoire

REGIONS ADMINISTRATIVES		Chefs lieu de région
1	AGNEBY	Agboville
2	BAFING	Touba
3	BAS SASSANDRA	San-Pédro
4	DENGUELE	Odienné
5	FROMAGER	Gagnoa
	HAUT SASSANDRA	Daloa
7	LACS	Yamoussoukro
8	LAGUNES	Abidjan
9	MARAHOUÉ	Bouaflé
10	MONTAGNES	Man
11	MOYEN CAVALLY	Guiglo
12	MOYEN COMOÉ	Abengourou
13	N'ZI COMOÉ	Dimbokro
14	SAVANES	Korhogo
15	SUD BANDAMA	Divo
16	SUD COMOÉ	Aboisso
17	VALLE DU BANDAMA	Bouaké
18	WORODOUGOU	Séguéla
19	ZANZAN	Bondoukou

ANNEXE 2

Tableau 2 : Répartition de la production du paddy toutes variétés confondues (en %) dans les 19 régions administratives

		PRODUCTION MOYENNE (en tonnes)	(en %)
1	AGNEBY	3 397	0,51
2	BAFING	22 113	3,32
3	BAS SASSANDRA	24 378	3,66
4	DENGUELE	25 977	3,90
5	FROMAGER	40 364	6,06
6	HAUT SASSANDRA	35 634	5,35
7	LACS	3 330	0,50
8	LAGUNES	69 604	10,45
9	MARAHOUÉ	6 061	0,91
10	MONTAGNES	69 870	10,49
11	MOYEN CAVALLY	53 818	8,08
12	MOYEN COMOÉ	1 599	0,24
13	N'ZI COMOÉ	30 040	4,51
14	SAVANES	152 063	22,83
15	SUD BANDAMA	13 654	2,05
16	SUD COMOÉ	1 732	0,26
17	VALLE DU BANDAMA	29 307	4,40
18	WORODOUGOU	82 126	12,33
19	ZANZAN	1 066	0,16
	TOTAL	666 065	100,00

Source : DSDI/MINAGRI

ANNEXE 3

Tableau 3 : taux de variation des prix réels du riz local blanchi

	PERIODE					
	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Années 2003-2007	Année 2008	Année 2009
Taux de variation (%)		15,4	-9,9	2,0	25,9	5,5

ANNEXE 4

Tableau 4 : taux de variation des prix réels du riz importé de grande consommation

	PERIODE					
	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Années 2003-2007	Année 2008	Année 2009
Prix réels	178	195	179	180	225	232
Taux de variation (%)		9,4	-8,1	0,6	24,9	3,3

ANNEXE 5

Tableau 5 : Répartition de la production du maïs (en %) dans les 19 régions administratives

REGIONS ADMINISTRATIVES		PRODUCTION MOYENNE	%
1	AGNEBY	2 128	0,35
2	BAFING	1 507	0,25
3	BAS SASSANDRA	10 212	1,69
4	DENGUELE	58 359	9,65
5	FROMAGER	12 139	2,01
6	HAUT SASSANDRA	55 712	9,21
7	LACS	10 515	1,74
8	LAGUNES	15 089	2,49
9	MARAHOUÉ	7 400	1,22
10	MONTAGNES	3 443	0,57
11	MOYEN CAVALLY	12 999	2,15
12	MOYEN COMOE	3 590	0,59
13	N'ZI COMOE	8 099	1,34
14	SAVANES	329 805	54,53
15	SUD BANDAMA	10 154	1,68
16	SUD COMOE	7 627	1,26
17	VALLE DU BANDAMA	9 887	1,63
18	WORODOUGOU	32 152	5,32
19	ZANZAN	13 968	2,31
	TOTAL NATIONAL	604 786	100,00

Source : DSDI/MINAGRI

ANNEXE 6

Tableau 6 : taux de variation des prix réels du maïs

	PERIODE					
	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Années 2003-2007	Année 2008	Année 2009
Taux de variation (%)		15,0	-5,2	32,9	1,2	-13,6

ANNEXE 7

Tableau 7 : Répartition de la production de la banane plantain (en %) dans les 19 régions administratives

REGIONS ADMINISTRATIVES		PRODUCTION MOYENNE	%
1	AGNEBY	244 549	15,73
2	BAFING		
3	BAS SASSANDRA	120 934	7,78
4	DENGUELE		
5	FROMAGER	136 441	8,78
6	HAUT SASSANDRA	314 869	20,26
7	LACS	67 999	4,38
8	LAGUNES	39 928	2,57
9	MARAHOUÉ	78 157	5,03
10	MONTAGNES	137 710	8,86
11	MOYEN CAVALLY	94 950	6,11
12	MOYEN COMOE	52 496	3,38
13	N'ZI COMOE	22 562	1,45
14	SAVANES		
15	SUD BANDAMA	108 631	6,99
16	SUD COMOE	54 189	3,49
17	VALLE DU BANDAMA	67 495	4,34
18	WORODOUGOU	4 659	0,30
19	ZANZAN	8 672	0,56
	TOTAL NATIONAL	1 554 241	100,00

Source : DSDI/MINAGRI

Les zones forestières en général, en particuliers les régions du Haut-Sassandra, de l'Agnéby, des Montagnes, du Fromager demeurent les zones de forte production.

ANNEXE 8

Tableau 8 : taux de variation des prix réels de la banane plantain

	PERIODE					
	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Années 2003-2007	Année 2008	Année 2009
Taux de variation (%)		20,6	0,8	-5,7	5,2	4,5

ANNEXE 9

Tableau 9 : Répartition de la production du mil toutes variétés confondues (en %) dans les 19 régions administratives

REGIONS ADMINISTRATIVES		PRODUCTION MOYENNE	%
1	AGNEBY		
2	BAFING	391	1,04
3	BAS SASSANDRA		
4	DENGUELE	4 478	11,87
5	FROMAGER		
6	HAUT SASSANDRA		
7	LACS		
8	LAGUNES	48	0,13
9	MARAHOUÉ		
10	MONTAGNES		
11	MOYEN CAVALLY		
12	MOYEN COMOÉ	248	0,66
13	N'ZI COMOÉ		
14	SAVANES	25 937	68,74
15	SUD BANDAMA		
16	SUD COMOÉ		
17	VALLE DU BANDAMA	292	0,77
18	WORODOUGOU	1 169	3,10
19	ZANZAN	5 166	13,69
	TOTAL NATIONAL	36 298	100,00

Source : DSDI/MINAGRI

Les régions du Nord demeurent les principales zones de forte production.

ANNEXE 10

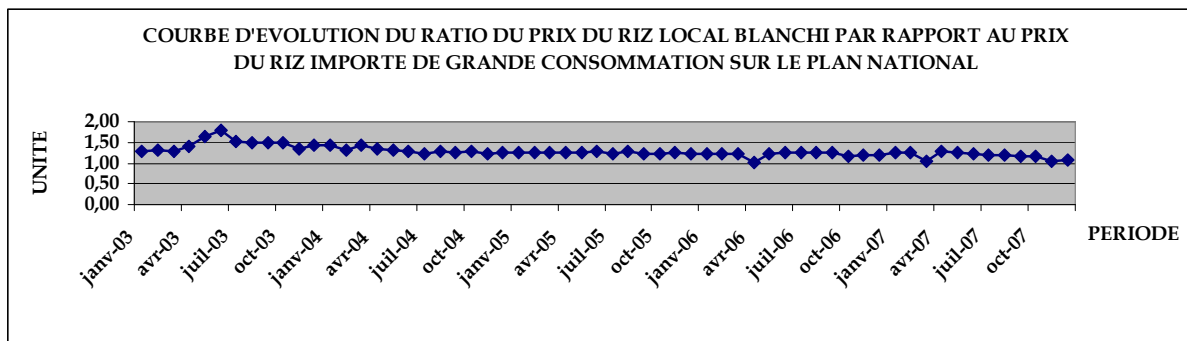
Tableau 10 : taux de variation des prix réels du mil

	PERIODE					
	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Années 2003-2007	Année 2008	Année 2009
Taux de variation (%)		6,7	-0,1	24,5	4,6	20,5

ANNEXE 11

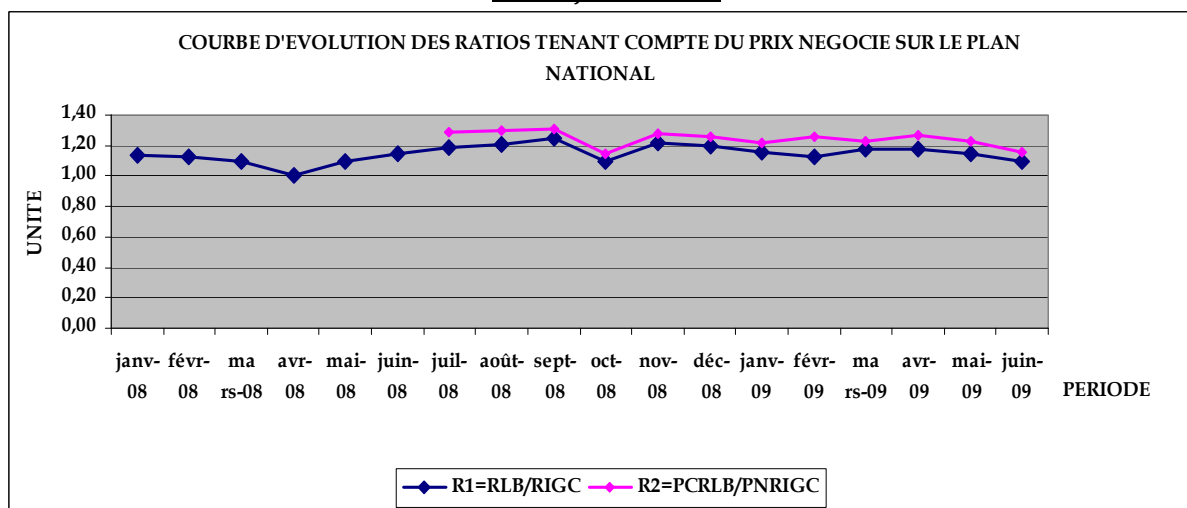
Evaluation de la compétitivité du riz local par rapport au riz importé

Figure 1: Evolution du ratio prix du riz local blanchi / prix du riz importé de grande consommation sur le plan national, de janvier 2003 à décembre 2007



Sur la période 2003-2007, La courbe représentant l'évolution du ratio riz local blanchi / riz importé de grande consommation est situé au dessus de la barre de 1. Ce qui confirme la supériorité du prix du riz local blanchi sur celui du riz importé de grande consommation durant toute la période.

Figure 2 : Evolution des ratios tenant compte des prix protocoles, sur le plan national, de janvier 2008 à juillet 2009



Sur la période 2008-2009, la courbe bleue qui représente le ratio R1 riz local blanchi / riz importé de grande consommation est également sur au dessus de la barre de valeur 1.

Il en est de même de la courbe rose qui représente l'évolution du ratio du prix à la consommation du riz local blanchi par rapport au prix protocole issu des mesures contre la cherté de la vie suite aux manifestations de rue du premier trimestre de l'année 2008 à cause de la flambée des prix. La courbe rose aurait cette allure si tous les opérateurs appliquaient ce prix négocié PN qui est fixé à 325 F/Kg.

ANNEXE 12

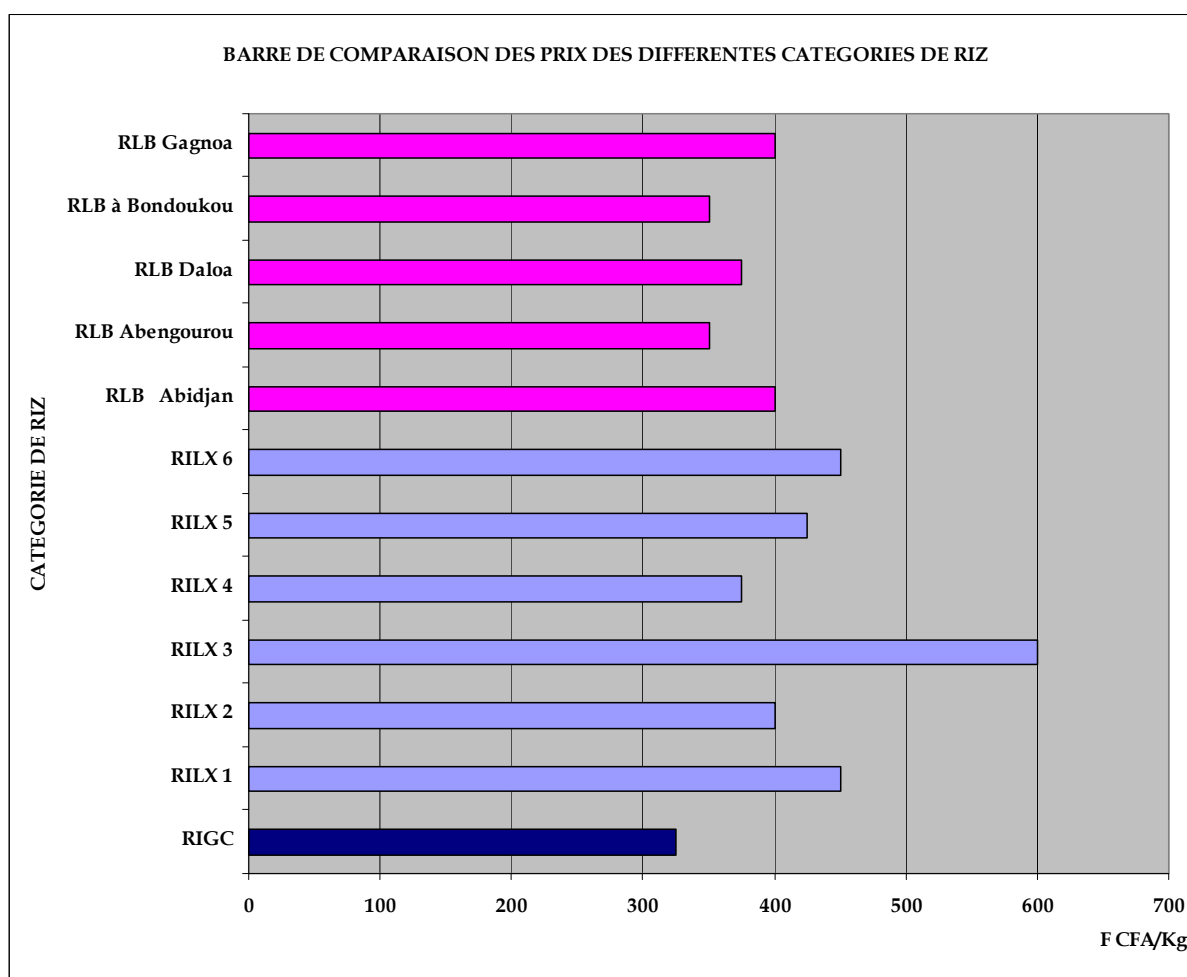
Tableau 11 : Types de riz importé dont les prix ont été négociés

1- LE RIZ IMPORTE	DENOMINATION	Prix Protocoles (F CFA/Kg)
Riz "dénicacha" 25% brisures (de grande consommation)	RIGC	325
Riz 100% brisures	RILX 1	450
Riz cassé parfumé semi luxe	RILX 2	400
Riz long grain parfumé	RILX 3	600
Riz 20% luxe Egyptien	RILX 4	375
Riz 5% brisure long grain semi luxe	RILX 5	425
Riz américain 20% luxe	RILX 6	450

Extrait du tableau dressant la liste des produits dont les prix ont fait l'objet de négociation et arrêtés d'accord partie.

ANNEXE 13

Figure 3: Comparaison des prix des différentes catégories de riz



Le graphique montre des barres de couleur bleu-ciel représentant le niveau des prix protocoles d'une catégorie de riz importé appelés riz de luxe, situées au-delà de la barre de 400 F CFA/Kg qui demeure la limite supérieure des barres de couleur rose qui représente le niveau des prix du riz local blanchi.

ANNEXE 14

Tableau 12 : Situation géographique des différentes villes ayant fait l'objet de l'étude

	REGIONS ADMINISTRATIVES	LOCALITES	NIVEAU D'IMPORTANCE
1	LAGUNES	Abidjan	Chef- lieu de région et Capitale de la Côte d'Ivoire
2	SUD BANDAMA	Divo	Chef- lieu de région situé à 200 Km d'Abidjan
10	GROMAGER	Guibéroua	Localité située à 300 km d'Abidjan la capitale

Se rapporter à la carte administrative de la Côte d'Ivoire sur laquelle les différentes localités concernées sont marquées d'un point rouge et soulignées d'un trait blanc.

ANNEXE 15

LISTE DES PRODUITS DONT LES PRIX ONT FAIT L'OBJET DE NEGOCIATION ET ARRETES D'ACCORD PARTIE

1- LE RIZ IMPORTE	Prix Protocoles (F CFA/Kg)
Riz "dénicacha" 25% brisures (de grande consommation)	325
Riz 100% brisures	450
Riz cassé parfumé semi luxe	400
Riz long grain parfumé	600
Riz 20% luxe Egyptien	375
Riz 5% brisure long grain semi luxe	425
Riz américain 20% luxe	450
2- LE LAIT	Prix Protocoles (F CFA/unité)
Lait Concentré Sucré 24 x 1 kg Princesse	1 100
Lait Concentré Sucré 24 x 1 kg LP	1 100
Lait Candia Stérilisé 24 X 0,5 litre	550
Lait en Poudre 26 % matière grasse sac de 25 kg	2 800
Bonnet Rouge concentré non sucré 170 g	330
Lait en Poudre LP 25 kg	2 900
Lait Bonnet Rouge 28 % 24 x 400 g	2 050
Lait en Poudre Jolait en sac de 25 kg	2 500
Nido 400 g x 24	2 700
3- HUILE DE PALME INDUSTRIELLE RAFFINEE	Prix Protocoles (F CFA/unité)
Huile de palme industrielle au détail (litre)	800
Huile de palme industrielle en bouteille de 0,90 litre	875
4- LA TOMATE EN CONSERVES	Prix Protocoles (F CFA/unité)
Tomate Maman 24 boîtes x 400 g	370
Tomate Maman 100 boîtes x 70 g	70

Tomate C. Shinbon 6 boîtes x 2.2 kg	1 860
Tomate C. Shinbon 24 boîtes x 400 g	370
Tomate Cheval 2.2 kg origine Chine	1 900
Tomate Petti Brand 24 boîtes x 400 g	415
Tomate Petti brand 6 boîtes x 2.2 kg	2 400
5- LE POISSON CONGELE	Prix Protocoles (F CFA/Kg)
Poisson frais Sosso	1 750
Poisson frais Capitaine	1 500
Poisson frais Mâchoiron	1 300
Poisson frais Pageot	1 400
Poisson frais Maquereau	1 250
Poisson frais Chinchard	1 250
Poisson frais Sardines	1 000

ANNEXE 14

TABLEAU RECAPITULATIF DES MESURES

MESURES	Date de début	Date de fin	Objectifs	Coût
ORDONNANCE n°2008-123 du 1^{er} avril 2008				
Réduction de la TVA de 18% à 9% en ce qui concerne le lait, l'huile de palme raffinée, la tomate en conserves, le sucre et le ciment	1 ^{er} avril 2008	30 juin 2008	Réduire au maximum la flambée des prix des produits de grande consommation	Pertes de 24,6 Milliards des recettes de l'Etat
Suspension de la taxe pour le développement de la culture du riz				
Suspension des droits de douanes à l'importation pour le lait, l'huile de palme raffinée, la tomate en conserves, le sucre, la farine de blé, le poisson, le riz et le ciment				
Suspension de la TVA à l'importation pour les intrants concourant à la fabrication du ciment				
ORDONNANCE n°2008-219 du 16 juillet 2008				
Réduction de la TVA de 18% à 9% en ce qui concerne le lait, l'huile de palme raffinée, la tomate en conserves, le sucre	16 juillet 2008	31 décembre 2008	Réduire au maximum la flambée continue des prix des produits de grande consommation	Pertes de 77,8 Milliards des recettes de l'Etat
Suspension des droits de douanes à l'importation pour le lait, l'huile de palme raffinée, la tomate en conserves, le sucre				
Suspension des droits de douanes pour les thons ne répondant pas au calibrage ou aux normes d'exportation, à savoir : le faux-thon, le thon blessé, les résidus de thon provenant des industries locales de transformation et mis à la consommation sur le marché intérieur				
Suspension de la taxe pour le développement de la culture de riz	Année 2008	Année 2008		
Adoption par le Gouvernement d'un projet de production de 200 000 tonnes « supplémentaires de riz blanchi » sur 3 900 ha			Augmenter la production nationale de riz afin de répondre à la forte demande	Coût du projet :16,7 Milliards
AUTRES PRODUITS ET INDEMNITES				

Augmentation et extension des indemnités de transport pour les fonctionnaires (passe de 2 000 F à 5000/7000 F selon les catégories)	20 juillet 2008	A aujourd'hui	Relever le pouvoir d'achat des fonctionnaires	Le coût de l'ensemble de ces mesures est estimé à 200 Milliards
Report de l'échéance de la patente pour l'année 2008 au 30 septembre 2008, et abandon des pénalités légales afférentes		30 septembre 2008	Permettre au secteur du transport de faire face aux difficultés liées à l'augmentation du prix du carburant et limiter la hausse des prix du transport	
Abandon de patente et de la vignette dues au titre de l'année 2007 et antérieures, avec des pénalités légales afférentes, allègement des conditions techniques et du coût de la visite technique automobile sur une période transitoire				
Le renforcement de la lutte contre le racket et les tracasseries sur les routes de l'ensemble du territoire		à aujourd'hui	Améliorer les conditions de distribution des produits alimentaires	
Création de comités de surveillance de prix dans les communes, sous l'égide du Ministère du Commerce, et avec la participation des maires,	20 août 2008	à aujourd'hui	Vérifier sur le terrain l'affichage des prix et l'application effective des prix protocoles ou prix négociés	
Réduction budgétaire pour l'année 2008 sur les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement	Année 2008	Année 2008	Pour le financement des mesures prises le 20 juillet 2008	
Diminution de moitié, du salaire de base des membres du Gouvernement				

ANNEXE 15: TABLEAU DES BILANS ALIMENTAIRE 2001-2007

	DISPONIBILITES INTERIEURES					CONSOMMATIONS INTERIEURES						SURPLUS/DEFICIT= PN-AH
	Product.= PN	Import.	Var. de stocks	Export.	TOTAL	Alim. animale	Semences	Transformé	Pertes	Autres fins	Alim. Humaine= AH	
2001												
Maïs	585	9	50	26	618	96	32	0	103	4	383	202
Riz (Equiv, décortiqué)	423	714	-82	5	1050	72	25	28	46	0	879	-456
Mil	39	0	6	0	45	0	1	12	5	0	27	12
Banane plantain	1582	0	0	256	1326	0	0	0	316	0	1010	572
2002												0
Maïs	592	17	9	21	597	91	32	0	99	6	369	223
Riz (Equiv, décortiqué)	431	797	-215	5	1008	89	25	34	49	0	810	-379
Mil	40	0	5	0	45	0	1	12	5	0	27	13
Banane plantain	1539	0	0	3	1536	0	0	0	308	0	1228	311
2003												0
Maïs	600	23	0	0	623	91	33	0	129	8	362	238
Riz (Equiv, décortiqué)	440	818	-169	3	1086	122	25	36	50	0	852	-412
Mil	33	0	10	0	43	0	1	11	5	0	26	7
Plantains	1498	0	0	0	1498	0	0	0	300	0	1198	300
2004												0
Maïs	620	17	0	3	634	124	33	0	101	5	371	249
Riz (Equiv, décortiqué)	455	794	-142	16	1091	100	25	42	51	1	873	-418
Mil	34	7	2	0	43	0	1	11	5	0	26	8
Banane plantain	1520	0	0	0	1520	0	0	0	304	0	1216	304
2005												0
Maïs	640	15	0	1	654	96	33	0	136	3	386	254

Riz (Equiv, décortiqué)	470	898	-320	13	1035	78	26	39	53	0	840	-370
Mil	35	1	0	0	36	0	1	9	4	0	21	14
Banane plantain	1570	0	0	0	1570	0	0	0	314	0	1256	314
2006												0
Maïs	639	25	-50	1	612	97	33	0	136	4	343	296
Riz (Equiv, décortiqué)	478	1004	0	7	1474	78	26	129	52	1	1187	-709
Mil	38	0	0	0	38	0	1	10	4	0	23	15
Banane plantain	1540	0	0	0	1540	0	0	0	308	0	1232	308
2007												0
Maïs	532	23	50	1	604	88	33	0	124	6	353	179
Riz (Equiv, décortiqué)	404	899	180	3	1481	78	26	121	45	0	1211	-807
Mil	38	0	0	0	38	0	1	10	4	0	23	15
Banane plantain	1511	0	0	0	1511	0	0	0	302	0	1209	302
												0
2008												0
Maïs	630	19	0	2	646	96	33	0	135	4	378	179
Riz (Equiv, décortiqué)	454	842	159	26	1428	78	27	140	50	0	1133	-807
Mil	45	0	0	0	45	0	1	12	5	0	27	15
Banane plantain	1675	0	0	4	1671	0	0	0	335	0	1336	-339
												0

Source : DSDI/MINAGRI

ANNEXE 16 : INDICE GENERAL DES PRIX LA CONSOMMATION/COTE D'IVOIRE

COTE D'IVOIRE (Abidjan)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Année 1998	106,8	107,7	108,3	109,6	111,7	112,9	110,9	109,6	108,0	107,0	107,2	107,3
Année 1999	108,8	109,0	108,8	108,9	109,3	110,0	110,2	111,5	111,6	110,1	108,9	109,0
Année 2000	109,4	109,4	110,9	111,7	112,5	114,0	114,2	114,6	113,7	113,4	112,7	112,9
Année 2001	114,9	115,5	116,1	116,6	118,0	118,7	118,4	118,3	117,6	117,8	118,0	118,3
Année 2002	120,0	120,0	120,0	120,4	120,6	121,9	120,6	120,5	120,6	121,3	122,2	123,5
Année 2003	123,9	124,7	124,9	125,9	126,7	127,1	125,6	126,0	124,4	123,6	123,4	123,4
Année 2004	124,2	124,1	125,2	127,4	127,7	127,8	127,5	127,2	126,5	126,1	128,7	128,8
Année 2005	130,3	130,5	130,9	131,3	131,5	132,0	131,9	132,9	132,6	132,2	132,2	132,1
Année 2006	132,8	133,4	133,7	134,6	135,3	136,5	136,6	136,6	135,5	134,7	134,8	134,8
Année 2007	136,2	137,2	138,0	138,1	138,6	139,2	138,5	137,8	137,1	136,2	136,3	136,8
Année 2008	139,0	140,8	142,8	143,8	145,5	146,5	149,8	150,2	150,3	149,3	147,1	149,0
Année 2009	148,9	149,0	147,9	148,3	149,4	147,7						

Source : Institut National des Statistiques